



**HAL**  
open science

# Quelle méthodologie pour expérimenter lors de projets sur l'espace public

Arthur Lavarenne

► **To cite this version:**

Arthur Lavarenne. Quelle méthodologie pour expérimenter lors de projets sur l'espace public. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01918906

**HAL Id: dumas-01918906**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01918906>**

Submitted on 12 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire : 2017-2018

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Paysage : Opérationnalité et Projet

## Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

# Quelle méthodologie pour expérimenter lors de projets sur l'espace public

Par : Arthur LAVARENNE

**Soutenu à Angers le 06/09/2018**

### Devant le jury composé de :

Président : Fabienne JOLIET

Maître de stage : Arthur DUHAMEL

Enseignant référent : Vincent BOUVIER

Autres membres du jury (Nom, Qualité)

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

# Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

## Confidentialité

Non  Oui si oui :  1 an  5 ans  10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible <sup>(1)</sup>.

Date et signature du **maître de stage** <sup>(2)</sup> :  
(ou de l'étudiant-entrepreneur)

**A la fin de la période de confidentialité**, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

## Droits d'auteur

L'auteur<sup>(3)</sup> **Nom Prénom Lavarenne Arthur**

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif)  accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-BY-NC-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'**auteur** :

## Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'**enseignant** :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

# Remerciements

Je tiens à remercier Vincent et Arthur, mes tuteurs lors de ce mémoire, qui ont su guider ma réflexion parfois désordonnée.

Il me faut aussi remercier Alexandre de Bivouac, Anne-Cécile d'Omnibus, Thierry de Wabi Sabi, Benoit de Gautier-Conquet, Hélène de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse, Patrick de la MIQCP, Noëlle d'Urbicus, et Nicolas de BazarUrbain, pour le temps qu'ils ont pris à répondre à mes questions durant les entretiens que nous avons menés.

Merci à toute l'équipe de l'agence Dessin de Ville avec qui j'ai partagé ces 6 derniers mois.

Merci aussi à mes relectrices, Anaïs, Louise, Caroline, Isabelle, Blandine, Nelly, Charlotte, et Cécile.

Merci enfin à mes parents, sans qui je ne serais pas là à écrire ces mots.

# Table des matières

<u>Introduction</u>	<u>1</u>
<u>I. Contexte et problématique</u>	<u>2</u>
I.1 Définition de l'espace public	2
I.2 Repères historiques de l'espace public en Occident	3
I.2.1 Espace public et ville traditionnelle	3
I.2.2 Espace public et mouvement moderne	5
I.2.3 Espace public et mouvement du retour à la rue	6
I.2.4 Espace public et participation	6
I.3 Qu'est-ce que l'innovation méthodologique, pourquoi innover	7
<u>II. Le projet d'espace public : pratiques et tendances</u>	<u>12</u>
II.1 La programmation	12
II.2 La commande	15
II.3 La conception du projet	16
II.4 Le chantier	18
II.5 L'après projet	20
<u>III. Des approches innovantes : structure et références</u>	<u>21</u>
III.1 Démarche expérimentale	21
III.2 Processus externes au projet	22
III.3 Exemples de démarches innovantes	22
<u>Conclusion</u>	<u>25</u>
<u>Bibliographie</u>	<u>26</u>
<u>Sitographie</u>	<u>27</u>

## Liste des illustrations

Fig. 1.	Organigramme de l'agence Dessen de Ville (source : Dessen de Ville)	9
Fig. 2.	Frise de l'exécution d'un projet (source : Lucie Artiguenave, Marc Boulanger, Anaïs Lebesson, Charlotte Macé)	10
Fig. 3.	Plant'napping place Sainte Marthe, à Paris (source : Omnibus)	13
Fig. 4.	Schéma de la structure de Coopaname (source : Omnibus)	14
Fig. 5.	Mise en place d'installation à Lublin, Pologne (source : Projet USER)	15
Fig. 6.	Organisation et interactions des différents acteurs de la conception des places d'Italie et de la Nation (source : Gautier-Conquet)	17
Fig. 7.	Démolition Party sur la place de la Nation (source : Coloco)	19
Fig. 8.	Manifestation de Yes We Camp dans le cadre du projet « Chantiers partagés » à Arceuil-Carchan (source : Yes We Camp)	19
Fig. 9.	Schéma de la démarche expérimentale (source : Dagnelie, 2012)	21

## Liste des Annexes

Annexe I : Résumé des entretiens 28

Annexe II : Carnet de Contacts 31

# Glossaire

**Expérimentation** : Processus durant lequel on teste une hypothèse afin de la vérifier ou de la repenser en une hypothèse nouvelle, plus adaptée à ce qui a été observé.

« *L'expérience (ou l'essai) a précisément pour but d'éprouver tout élément qui peut conduire à un enrichissement des connaissances, et l'expérimentation peut être considérée comme étant l'emploi systématique de l'expérience* » (Dagnelie, 2012)

« *Le cycle permanent « hypothèse à tester – expérience – hypothèse nouvelle », passant par la planification des expériences, leur réalisation, l'analyse des données collectées et l'interprétation des résultats, constitue la pierre angulaire de la méthode expérimentale.* » (Dagnelie, 2012)

**Innovation** : Principe de mise en œuvre d'une hypothèse vérifiée, afin d'amener un nouvel élément dans un environnement existant.

« *Le terme est passé dans les langues romanes à travers le vocabulaire juridique. Et c'est donc au 13ème siècle que le terme est devenu dans le jargon juridique synonyme d'introduire une nouvelle clause dans un contrat pré-existant.* » (France culture, La conversation scientifique du 03/10/2015, 3min40)

L'innovation peut être soit une innovation de rupture, qui cherche à changer l'environnement en tranchant avec l'existant, ou une innovation graduelle, qui est incorporée à son environnement en y insérant petit à petit de nouveaux éléments.

« *On pourrait dire que Machiavel est du côté de l'innovation de rupture, rupture politique, révolutionnaire, et que Beacon, tout au contraire, privilégie les innovations graduelles, incrémentales, qui s'intègrent sans douleur au sein de la société.* » (France culture, La conversation scientifique du 03/10/2015, 14min10)

## Liste des abréviations

**CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et d'Environnement

**MIQCP** : Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

**PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**URBACT** : Urban Act, programme européen facilitant l'échange entre les villes pour leur développement urbain, social, économique, et environnementale de manière durable.

# Avant Propos

Pendant cinq mois de l'année 2018, j'ai effectué mon stage de fin d'études au sein de l'agence Dessein de Ville en tant que stagiaire paysagiste.

Dessein de Ville est une agence d'urbanisme basée au centre-ville de Toulouse, qui participe à des projets principalement sur le sud-ouest de la France.

Elle a été fondée en 1998 par Louis Canizarès, afin de travailler sur les espaces publics, de leur programmation jusqu'à leur conception et leur réalisation. Entre ces deux étapes du projet, se déroulent différents types de missions :

-Maîtrise d'œuvre des espaces publics : exécution avec l'appui d'un bureau d'études techniques de missions d'aménagement ou de réaménagement de quartiers, et de redynamisation de centre-bourgs, jusqu'à la finalisation de leur réalisation.

-Études urbaines et de mobilité, stratégies de développement territorial durable : projets de type aménagement et renouvellement urbain, études de faisabilité, ou missions d'urbaniste-conseil, intégrant les différentes problématiques en lien avec l'espace public, ainsi que la programmation urbaine et architecturale, les aménagements paysagers, ou la prise en compte du développement durable.

-Études prospectives et réglementaires : établissement de chartes relatives à la mise en œuvre du projet, en prenant en compte le PLUI, ainsi que le partage d'information et la concertation avec les différents acteurs.

Mon travail au cours de ces études a été de participer à la création de pièces techniques, écrites et graphiques, nécessaires à la réalisation des différentes missions.

J'ai réalisé des analyses paysagères de quartiers, afin d'identifier les grands enjeux devant être soulignés dans les diagnostics que nous réalisons.

J'ai aussi pu effectuer des tâches de conception et de visualisation du projet, comme la réalisation de palettes végétales, de plans sur Autocad, et de visuels à partir de maquettes créées sur le logiciel 3D Sketchup, de dessins à la main, et de photomontages en associant tous ces éléments grâce à Photoshop. Pour finir, j'ai travaillé sur des chiffrages de projets en cours de conception, ainsi que différentes pièces écrites relatives à leur mise en œuvre.

Ce travail s'est déroulé au sein d'une équipe pluridisciplinaire, où j'ai assisté les différents chefs de projet dans leur mission, en collaboration avec les autres personnes qui y étaient associées.

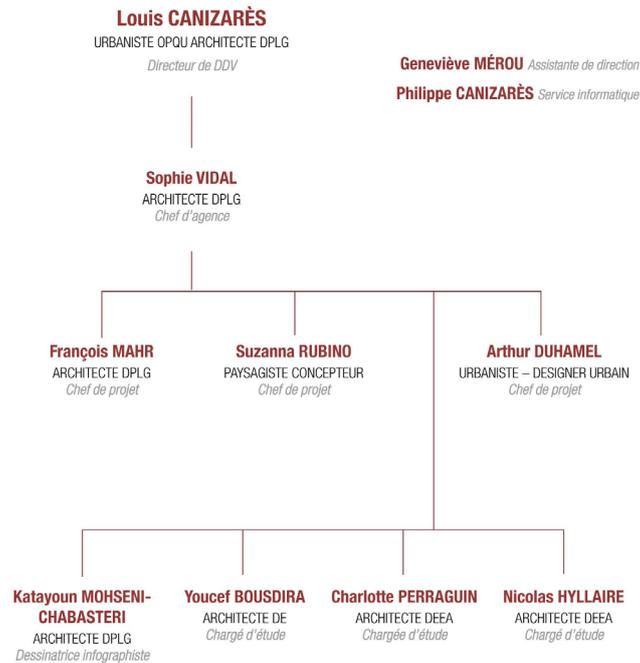


Fig. 1. Organigramme de l'agence Dessein de Ville  
(source : Dessein de Ville)

L'agence est constituée d'une équipe comptant :

- Un directeur (architecte et urbaniste)
- Une assistante de direction
- Une chef d'agence (architecte et urbaniste) chargée de s'occuper du fonctionnement quotidien de l'agence et d'avoir une vue globale sur tous les différents projets
- Trois chefs de projets aux parcours différents (un architecte, un urbaniste, et un paysagiste concepteur) qui peuvent ainsi diriger les différentes missions selon leurs qualifications
- Quatre architectes chargés d'études qui assistent les chefs de projets dans leurs tâches
- Un informaticien chargé de s'occuper du fonctionnement du réseau et du matériel informatique de l'agence
- Ainsi que des stagiaires issus de cursus d'architecture, d'urbanisme, ou de paysage, dont je faisais partie

Pour ma part, je suis étudiant depuis cinq ans à Agrocampus Ouest centre d'Angers, en spécialisation Paysage : Opérationnalité et Projet.

J'ai choisi ce cursus tout d'abord par intérêt pour l'architecture et le land art, disciplines que j'ai découvertes au travers de mes parents, et de l'éducation culturelle qu'ils m'ont apportée. Par ailleurs la relation entre le paysage, l'art, et la ville a toujours été un axe de réflexion auquel je portais beaucoup d'intérêt.

Au cours de mes études je me suis tourné vers la compréhension du fonctionnement des lieux de vie, tout d'abord en choisissant la spécialité paysage et en participant à certains cours qui lui étaient associés, puis lors de mon Erasmus, durant lequel j'ai suivi des cours d'urbanisme à la faculté d'architecture de l'Université de Gand.

Cette réflexion sur l'impact que la conception d'experts peut avoir sur le cadre vie, les pratiques, et les habitudes de nombreux usagers me semble être très importante : de nos jours la population est de plus en plus urbaine, et le lien entre l'individu et l'environnement qui l'entoure est une question sociale

fondamentale, notamment avec l'arrivée des technologies numériques et le détachement qu'elles semblent avoir provoqué vis à vis de la réalité environnante.

Durant mon Master 2, j'ai participé à un projet d'aménagement réversible sur le quartier d'Avrillé, au nord d'Angers.

Avec la prise en compte de la réflexion de l'association Hamosphère sur le concept de réversibilité, et en réalisant un diagnostic de la place de la Fraternité sur laquelle se déroulait le projet, nous avons imaginé comment un aménagement réversible pourrait s'articuler sur ce lieu.

Dans un second temps nous avons concrétisé la conception du projet, avec la participation d'habitants lors de divers ateliers, et l'accompagnement professionnel d'intervenants, avant d'enfin entamer la mise en place de l'aménagement.

Ce projet a alimenté ma réflexion sur les démarches d'urbanisme alternatif qui naissent sur les thèmes de l'éphémère, de la participation, et de l'adaptation aux problématiques actuelles auxquelles de nombreuses structures essaient de réfléchir.

Ainsi ma réflexion évoluait vers la maîtrise d'usage, les procédés de participation, les aménagements de transition, et d'autres nouvelles initiatives essayant de répondre aux défis de la société actuelle.

Or sur un projet de programmation du quartier de Bellefontaine à Toulouse, mon agence souhaitait inclure une mission de type co-construction.

En effet, le quartier de Bellefontaine, situé au sud-est de Toulouse, a connu de nombreux changements, tant en terme de politique, de gestion, que d'aménagement, depuis sa création de toute pièce dans les années 60.

Ce contexte, et le fait que l'image du quartier s'est rapidement dégradée, ont renforcé le besoin de sans-cesse renouveler le quartier, dans l'espoir d'en changer les usages, les usagers, et les perceptions qui en découlent.

L'agence Dessen de Ville s'est vue alors confier la création d'un nouveau Schéma Directeur pour le quartier.

De nombreux et complexes facteurs faisaient que les conditions étaient idéales pour la réalisation d'une mission annexe de participation, tournée vers la question de l'aménagement du parc :

- l'opportunité offerte par le phasage du projet
- l'environnement du parc Clairfont situé au nord du quartier
- le coût plus faible d'un réaménagement du parc par rapport aux travaux prévus sur le reste du lot
- le budget restant avant la fin de la période politique
- l'implication du conseil citoyen

La question s'est donc posée de comment mettre en place ce type de mission, alors que mon agence n'en avait jamais mené.

Je me suis interrogé sur la manière dont une entreprise peut renouveler ses méthodes afin de tester de nouvelles pratiques. Comment peut-elle faire appel à de nouveaux acteurs afin de l'assister dans l'expérience, et comment peut-elle se renseigner sur les démarches similaires déjà existantes afin d'appuyer la sienne?

J'ai alors décidé d'orienter le sujet de mon mémoire sur cette thématique de la méthodologie permettant d'inclure des missions d'expérimentation dans des projets d'urbanisme aménageant l'espace public.

# Introduction

Nous vivons une époque cruciale. De par son histoire, l'humanité s'est engagée dans une situation critique, éprouvée par de nombreuses crises (climatique, sociale, ...), qui s'amplifient sans cesse. Il est donc nécessaire pour notre société d'évoluer aussi, et de s'adapter à ces nouvelles problématiques. Ce changement doit être rapide, les prochaines années étant décisives. La portée des conséquences de ces perturbations dans le très long terme nous est difficile à appréhender.

Il doit aussi être global, concernant toutes les facettes de nos vies, mais il remet particulièrement en question nos lieux de vie, le fonctionnement de nos villes, et la gestion de notre environnement.

L'espace public a lui aussi une histoire, c'est après tout un lieu qui appartient à tout le monde, et où chacun peut agir librement, l'espace public n'existait-il donc pas avant l'espace privé ?

De nos jours, cet espace est régi par des règles, qui le définissent et en cela influencent la façon dont il est perçu et conçu. Pour que cet espace puisse lui aussi s'adapter aux changements actuels, il faut donc dans le cadre de cette réglementation, se permettre d'expérimenter l'espace public, de tester de nouvelles méthodes de travail, afin de pratiquer les théories d'aménagements et conception innovantes, pour les appuyer ou les rectifier.

On voit alors apparaître de nouvelles démarches, de nouveaux acteurs, qui intègrent ces changements dans leur formation. C'est le cas en France où de nombreux collectifs qui fleurissent partout en France depuis les années 2000, apportant avec eux de nouvelles façon d'interagir avec les différents acteurs du projet. Ils ont notamment contribué à faire évoluer la question de la participation, bien établie dans la notion de concertation réglementaire, vers celle de l'aménagement participatif, qui peut se décliner en démarches de co-construction, d'aménagement de transition, et de préfiguration.

Pour bien saisir le fonctionnement de ces organismes et le point de vue des différents acteurs, j'ai donc effectué des recherches bibliographiques et des entretiens avec huit professionnels, issus d'organisations diversifiées.

Ces entretiens ont duré en moyenne 45 minutes, et concernaient les démarches de travail et les pratiques du professionnel sur l'aménagement de l'espace public. J'ai retranscrit en partie les discussions que nous avons eues afin de pouvoir les inclure en tant que citations pour appuyer mon propos. Le reste de l'entretien est résumé en annexe de ce mémoire.

Les mauvaises formulations de certaines phrases, fautes de conjugaison, et autres, sont un choix de ne pas modifier ce qui a été dit à l'oral et de retranscrire ces entretiens, non préparés à l'avance, tel qu'ils ont eu lieu.

Ces recherches m'ont amené à me poser la question suivante :

## **Quelle méthodologie innovante pour expérimenter les projets sur l'espace public ?**

Pour répondre à cette problématique nous allons dans un premier temps définir l'expérimentation, l'innovation, l'espace public, et son contexte historique.

Dans un second temps, nous présenterons le déroulement d'un projet en France, et les leviers pour expérimenter au cours de celui-ci, avec des exemples d'actions et de démarches diverses.

Pour terminer nous exposerons quelques démarches d'organismes entretenant des réflexions innovantes, afin de saisir le fonctionnement des approches dans lesquelles les expérimentations doivent être intégrées afin de servir à une réflexion plus globale sur l'évolution de l'espace public.

# I. Contexte et problématique

## I.1 Définition de l'espace public

Tout d'abord il nous faut poser le cadre du sujet. Nous allons étudier des projets ayant pour vocation d'intervenir sur l'espace public, et il nous faut donc définir ce dernier.

On peut, pour commencer trouver une définition juridique de l'espace public :

« L'espace public est constitué de voies publiques ainsi que de lieux ouverts au public ou affectés à un service public » (loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010, article 2)

Cette définition est bien sûr basée sur des questions de propriété et de droit et reste un peu vague sur la nature même et le but de cet espace. Pour se doter d'une définition plus proche de la vision des professionnels travaillant sur l'espace public, on peut alors se tourner vers les définitions données par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques :

« L'espace public constitue le fondement de l'architecture et du paysage de la ville. Il en est son armature, offrant le cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des idées. Vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité. » (Cabanieu, 2001, p.16)

C'est « un volume ouvert, extérieur aux architectures, élément constitutif d'un paysage, composé de l'espace lui-même, et de tous les éléments naturels ou urbains perceptibles jusqu'à l'horizon depuis ce lieu » (Cabanieu, 2001, p.26)

Mais l'espace public est aussi une question d'usage, et d'acceptation ou de limitation des usagers pouvant y accéder, comme souligné dans le compte rendu du projet USER :

« L'espace public devrait être ouvert à l'usage de tous.

Un espace public ne se définit pas seulement par son statut juridique ou par sa forme urbaine, mais aussi par les activités qu'il permet et la manière dont il est fréquenté. C'est en théorie un espace extérieur, ouvert à tous, possédé par tous sans distinction due à l'appartenance sociale ou autre discrimination. Ce qui distingue les espaces publics des autres espaces de la ville est leur diversité d'usages et d'usagers. Un espace public n'exclut pas certaines catégories d'usagers. Les places, les berges, les parcs, les friches, les rues... sont en théorie ouverts à tous.

Cependant il existe une tendance à la privatisation de ces espaces publics, en termes d'usage ou de droit de propriété (parfois due à un retrait de la puissance publique). Ils deviennent dédiés à un certain usage (tourisme par exemple) ou sont contrôlés étroitement pour des raisons de sécurité. Ces lieux restent extérieurs, mais ne sont plus publics. Il y a les espaces publics en centre-ville, mais ceux situés dans les zones résidentielles, notamment en pieds d'immeubles, jouent un rôle important dans le quotidien des usagers.

Nous les avons abordés comme des lieux qui permettent aux individus, aux familles, d'élargir leur territoire d'habitation. » (Barreiro, 2015, p.10)

L'espace public tel qu'il est alors décrit par cette définition, comme le lieu des rencontres, des échanges, des usagers en dehors de leur habitation n'est pas récent, mais existe depuis les premières villes et a beaucoup évolué au cours de l'histoire.

Nous allons donc maintenant revenir rapidement sur quelques moments clés de son évolution, principalement en France.

## I.2 Repères historiques de l'espace public en Occident

### I.2.1 Espace public et ville traditionnelle

Dès les villes de l'Antiquité, on note que certains espaces possèdent les caractéristiques de l'espace public tel que nous l'avons défini plus haut. On peut notamment parler de l'agora grecque et du forum romain, qui accueillent les usages et les échanges, liés à la politique et au commerce pour le premier, et à la culture, aux loisirs, et au spectacle pour le second.

Ces genèses d'espace public ont depuis beaucoup inspiré, surtout par l'imaginaire de la démocratie qui leur est lié. Mais il faut noter que par rapport à la définition que nous avons donnée plus haut, cet espace public n'est pas ouvert à tous puisque seuls les citoyens possédant leur liberté peuvent en profiter.

L'accessibilité sera plus proche de cette définition au Moyen Age. Les rues se remplissent alors d'une urbanisation plus désordonnée, spontanée, et hétéroclite. L'habitat se densifie, créant des voies et des lieux de passage plus étroits, forçant la mixité de tous les différents types d'usagers. Les quelques espaces laissés ouverts tels que les parvis d'église accueillent alors les activités d'échanges divers, que ce soit de commerce ou d'information.

Avec la construction des hôtels de ville et grands bâtiments de l'autorité, se créent alors des places au sein des villes médiévales. Ces places sont créées pour donner un décor aux monuments et si elles sont plus larges que les parvis des édifices religieux, elles vont peu à peu perdre leurs usages d'échanges.

Avec la Renaissance, les places seront de plus en plus grandes, et accompagnées de jardins mettant en scène des perspectives qui quadrilleront la ville. On verra alors apparaître les mails, les promenades, ... mais de nouveau, ces espaces publics seront réservés à une certaine partie de la population. Le mail par exemple, est à la base un espace de jeu pour les nobles, avant de se transformer en longue promenade, et là encore seule la noblesse peut se permettre de se promener le long de ces jardins urbains.

(Delbaere, 2010)

Avec la révolution industrielle apparaissent de nouvelles industries, qui créent des usines au bord des villes et de l'emploi pour les ouvriers qui viennent y travailler.

Avec le déplacement des populations rurales vers les villes, un fort développement urbain agrandit la ville avec de nouveaux quartiers qui servent les besoins courants.

En effet ces quartiers vont peu à peu se spécialiser, affaires dans le centre, zones d'industrie dans les faubourgs, logements en périphérie, ... Mais néanmoins les villes ne sont pas plus organisées, à cause de la vitesse à laquelle elles doivent s'adapter à cette nouvelle croissance urbaine.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, cette situation provoque la décision d'une reconstruction complète de certaines parties des villes, après la destruction des quartiers jugés insalubres, en des espaces plus ouverts pour des causes sanitaires.

De plus, les nouveaux moyens de déplacement nécessitent une restructuration des voies : les grandes artères, et les gares en centre-ville sont nécessaires pour relier les différents espaces de ces surfaces urbaines de plus en plus étendues.

La destruction des remparts notamment, pour les transformer en voiries qui ceintureront la ville afin d'accéder facilement aux différents quartiers, sera monnaie courante dans certaines grandes villes afin de créer boulevards et avenues.

Ces nouvelles percées dans la ville permettront l'installation d'un espace public caractérisé par son mobilier, des bancs, des lampadaires, qui permettront une meilleure inclusion des usagers dans ces nouveaux espaces.

En plus des gares, d'autres centres d'attraction apparaissent, théâtres, opéras, grands magasins, et ils

seront les nouveaux lieux de la vie sociale et des échanges entre les citoyens.  
(Choay, 1965)

A Paris, Haussmann conduit le projet qui montrera bien cette tendance. Afin de purifier la capitale la plus grande partie de ses quartiers entiers seront reconstruits, les immeubles à 6 étages remplaçant les logements existants, permettant de dé-densifier la ville.

Les places rythment les grandes avenues, jalonnées de réverbères qui offrent une nouvelle sécurité la nuit, et on voit apparaître de nouveaux usages dans cet espace public dégagé, tels que les kiosques à journaux qui poursuivent la fonction d'échange d'information.

Avec l'influence de Londres et de ses squares, Adolphe Alphand est chargé de s'en inspirer pour l'organisation des parcs de Paris. La végétation auparavant peu présente apparaît alors un peu partout, et si les places rythment les grandes avenues, les squares se chargent des plus petites rues de la capitale.  
(Delbaere, 2010)

Mais des critiques signalent qu'en-dehors de la ville fortifiée, les quartiers de la société industrielle continuent d'apparaître, non pris en compte dans le projet de ville d'Haussmann. C'est pour cette raison, le manque de prévoyance dans l'évolution de la ville, que Haussmann sera critiqué par ceux qui seront les premiers urbanistes.

Cerdà à Barcelone a été un des premiers à utiliser le terme d'«urbanización», avec lequel il souhaite inventer une nouvelle science :

« L'urbanisme que propose Cerdà se présente comme un ensemble de principes conciliant les attentes des habitants et les nouveautés technologiques afin de rendre la ville plus confortable et de mieux articuler activités des humains et réseaux techniques » (Paquot, 2013, p.21)

Par cet abord, Cerdà se rapproche d'Haussmann, et fait d'ailleurs tout comme lui partie du mouvement hygiéniste, qui commence à critiquer le manque d'organisation de la ville industrielle.

Mais avec l'urbanisme, il souhaite aussi étudier les extensions des villes, raison pour laquelle Haussmann était lui critiqué comme on l'a vu.

Car l'urbanisme n'est pas juste là pour planifier la ville face aux problèmes actuels, mais aussi pour prévoir et imaginer la ville de demain qui saura éviter ces problèmes. Et en dehors de la France, des théories éclosent pour donner des réponses aux défis de l'ère industrielle.

Les cités jardins de Howard présentent bien cet esprit de théoriser une solution pour créer un nouveau type de ville, mieux adaptée à la société de l'époque, même si les mises en pratique montrent déjà les différences entre les théories des experts et les résultats qui en découlent, souvent peu réussis et parfois mal accueillis.

À Vienne c'est Camillo Sitte qui réfléchit le design de tout élément par une « beauté utile » qui régit la conception du quotidien de l'individu, de l'échelle du mobilier à celle de la ville, et invente l'étude de l'histoire des villes et l'art de leur conception, städtebau.

(Paquot, 2013)

En France c'est avec la création en 1911 de la Société Française des Urbanistes qu'apparaissent les premières réflexions de l'étude de la ville.

Avec en 1919 la loi sur « l'aménagement, l'embellissement et l'extension des villes » on voit aussi apparaître les prémices de la programmation urbaine en proposant l'établissement de planification pour les villes de plus de 10 000 habitants.

(France culture, Minnaert, 2007)

On voit alors la naissance de deux modèles de pensée pour contrer le désordre de la ville industrielle :

Le modèle progressiste : Comme son nom l'indique, ce modèle repose sur une confiance dans une idée du progrès qui permettra de résoudre les problèmes par la science et la technologie. On réfléchit les fonctions et les usages de manière très rationnelle afin de structurer l'espace selon cette logique.

Le modèle renie la ville traditionnelle et ses formes historiques et crée de nouvelles structures répondant soit disant mieux au besoin de l'individu.

Tout est très cadré par des calculs et des concepts scientifiques, leur mise en forme géométrique est stricte et épurée, et aucune adaptation n'est faite vis à vis du site et de l'existant. On pose le gabarit dans la continuité de ceux déjà réalisés. On observe alors que la ville est moins cohérente que les ensembles qui la composent.

Le modèle culturaliste : Suivant les travaux sur les cités jardins, le modèle poursuit l'étude des formes historiques pour concevoir la ville comme une entité organique. On étudie non pas un individu lambda, mais une communauté, une culture.

Ici la ville industrielle est critiquée car elle a détruit la ville historique. On va essayer de revenir à des formes traditionnelles, donc avec moins de rigueur géométrique. C'est la ville dans son ensemble qui sera réfléchi et organisée, et non pas des petits ensembles fonctionnels comme dans le mouvement progressiste.

Ce qui fait qu'on ne peut pas agrandir la ville avec une extension formée d'un nouveau quartier, comme dans la ville industrielle et avec le modèle progressiste, mais il faut alors créer une autre ville pour accueillir les nouveaux habitants. Et elle sera elle aussi conçue comme un ensemble, entièrement imaginé dès le début, et qui ne pourra évoluer par la suite.

Ainsi les villes du modèle culturaliste peuvent difficilement s'adapter au changement. Or avec l'évolution et les changements constants du siècle suivant, la nostalgie du passé de ce modèle fera qu'il connaîtra peu de mise en pratique et sera vite effacé face au progressisme.

(Choay, 1965)

### I.2.2 Espace public et mouvement moderne

Le 20ème siècle est celui de l'automobile. Pour elle les grandes avenues et boulevards construits au siècle précédent seront adaptés afin de permettre son entrée dans la ville, qui sera à présent réfléchi et organisée autour de la question de la circulation, et de ce nouveau moyen de transport.

Dans les années 50, les villes connaissent de grandes reconstructions pour effacer les dégâts des deux guerres mondiales. Avec les nouvelles technologies telles que le béton armé, et l'explosion démographique qui viendra en plus par la suite, les architectes peuvent alors laisser place à leur imagination et leurs théories pour créer des quartiers entiers.

Les grands ensembles sont le fer de lance de cette nouvelle architecture, l'architecture moderne, dont les théoriciens suivent généralement les idées de l'urbanisme progressiste, devant répondre aux besoins de l'utilisateur lambda en terme de logement, de travail, de circulation, et de détente (comme expliqué dans La Charte d'Athènes écrite par Le Corbusier), et pouvant s'exporter n'importe où.

Ces architectes seront les premiers à réellement mettre en pratique leurs théories progressistes sur des projets. C'est la première vague d'urbanistes praticiens de ce modèle.

(Paquot, 2013)

Les penseurs de cet urbanisme dessinent des projets et expérimentent en essayant d'aller à l'encontre de la forme traditionnelle, notamment en brisant le concept de la rue-corridor qui en est la structure, pour laisser place au plan libre. Les bâtiments sont alors éparpillés sur de grands espaces, notamment de pelouse, ce qui permet de laisser de l'ouverture et du vide, préconisation à l'époque pour les mesures d'hygiène face à l'insalubrité des vieux centre-ville bondés.

L'ampleur de certains de ces projets donnera lieu au terme de « villes nouvelles », entièrement imaginées par les architectes, et réalisées en bordure des grandes villes existantes afin de peu à peu les remplacer.

L'espace public de ces « villes nouvelles » est constitué des grands espaces engazonnés, qui doivent pouvoir laisser à l'usager le loisir de profiter de grands espaces naturels ouverts, mais qui apportent sécurité, santé, et détente par leur ouverture vers l'horizon.

Les voies de circulation sont peu pensées pour le piéton, mais conçues pour la voiture et les grandes distances. L'espace piétonnier relie le logement aux voies de circulation, et propose peu de mobilier, outre des bancs et des luminaires pour éclairer et sécuriser l'espace.  
(Choay, 1965)

### 1.2.3 Espace public et mouvement du retour à la rue

Suivant le modèle culturaliste, qui prônait le relationnel face au rationnel du progressisme, et qui déjà dans sa ville organique décrivait la rue comme un organe fondamental, un mouvement en opposition au modèle progressiste et au mouvement moderne, cherche un retour à la rue. Contrairement au plan libre qui offre l'ouverture, la rue permet une fermeture qui sécurise et met en confiance l'habitant selon le culturalisme, lui offrant l'intimité dont il a besoin.  
(Choay, 1965)

Des théories comme celle de « l'îlot ouvert » de Portzamparc, viennent établir un compromis entre le plan libre et la rue corridor traditionnelle pour former un modèle où les bâtiments sont répartis en îlots qui structurent la rue, mais dont le centre laisse la place à un espace piéton plus ouvert. Ces nouvelles formes de grands logements, plus adaptées à une inclusion au sein d'une ville et d'une rue existante, sont de nos jours monnaie courante.

En 1945 la première école de paysage à Versailles voit la formation d'une génération de nouveaux acteurs, descendants des experts jardiniers tels que Le Notre. Les paysagistes auront pour mission d'étudier la perception, les dynamiques d'évolution, et la gestion du territoire.

Avec l'arrivée dans les années 60 des paysagistes et des sociologues dans les projets de conception de l'espace urbain, la rue est replacée au centre de la structure urbaine, permettant à la fois d'incarner le lieu de rencontre sociale et d'échanges des habitants, comme nous l'avons vu dans les villes traditionnelles, mais aussi d'être le support de l'axe sur lequel se structurent les bâtiments et qui forme le champ de vision du paysage urbain.

Après les années 70, les grands immeubles du mouvement moderne ont à leur tour connu une destitution, et une démolition petit à petit, pour le retour à la valorisation d'une forme plus traditionnelle, dont les restes historiques ont servi pour la création et les normes à suivre des nouvelles réglementations d'urbanisme.

(Charmes, 2005)

Face au vide du plan libre, le paysagiste vient remplir et aménager l'espace public, en prenant en compte, imaginant, et valorisant des usages, ainsi qu'en exprimant une véritable réflexion des dynamiques d'évolution de l'espace, et de la végétation qui le structure.

### 1.2.4 Espace public et participation

En contestation avec la rationalisation de l'urbanisme, la participation est apparue depuis les années 70 avec le projet collectif en architecture, et s'est insérée dans l'urbanisme par la suite.

Elle s'est démocratisée et a été rendue obligatoire par la convention d'Aarhus de 1998 qui cherche la démocratie environnementale et par la loi relative à la démocratie de proximité de 2002 qui promeut l'information et la participation du public dans le domaine de l'urbanisme, notamment avec l'apparition de concertation réglementaire.

Dans les années 2000 avec la popularisation de la concertation et de la prise en compte des usages, apparaît l'idée d'une « maîtrise d'usage ». Les usagers seraient les experts de leur cadre de vie, et le

concepteur laisserait la place à un médiateur qui mettrait en place les dispositifs de participation et de synthèse du projet.

Mais cette participation est surtout tournée vers les espaces publics et paysagers, plus abordables pour les usagers que l'architecture, et comportant souvent des objectifs de conception plus compréhensibles, tels que des jardins partagés, du mobilier, des aménagements éphémères de rencontre comme des guinguettes, ou des support d'événements culturels telles que des scènes.  
(Davodeau, 2014)

Le contexte de la commande publique de nos jours, donne à ces démarches de participation une place importante au sein du projet, en la cadrant par une concertation réglementaire obligeant le recours à des réunions publiques et à des ateliers de participation, ce qui est parfois critiqué à cause de sa rigidité empêchant un véritable échange entre les acteurs.

Pour répondre à cette forte demande de concertation, on a vu émerger de nombreux collectifs, petites agences, et associations qui prennent en main ces missions de médiation avec de nouveaux types d'interventions, co-design, co-conception, co-construction, co-réalisation, ...

Et l'évidence de la popularisation de cette participation est son apparition dans l'enseignement, par exemple au sein du cursus de paysage d'Agrocampus Ouest, qui pendant quelques années proposait une spécialisation Paysage Urbain Stratégie et Médiation.

L'histoire se fait donc par des changements de perception, de définition, de vision, et de conception qui peuvent être brusques ou progressifs, comme on a pu le voir avec celle de l'espace public, et ces changements entraînent alors des innovations qui permettent de renouveler sans cesse les formes que cet espace peut prendre.

### I.3 Qu'est-ce que l'innovation méthodologique, pourquoi innover

« On prendra garde à ne pas confondre innovation de méthodes et méthodes d'innovation. Ces dernières prétendent formaliser les outils et procédés par lesquels faire émerger et réussir une innovation » (Arab, 2018, p.2)

Par l'innovation méthodologique que nous allons essayer de décrire, on n'essaiera pas de donner une démarche à suivre à la lettre. En effet chaque projet est composé d'acteurs avec une façon d'échanger qui leur est propre, d'un lieu unique par ses attributs, et d'une suite de hasards et de rencontres qui ne peuvent être provoqués par une quelconque méthode.

Cependant, certains leviers peuvent être mis en place lorsque le contexte le permet, afin de renouveler le regard sur lieu et les enjeux qui le caractérisent, sur la façon de le concevoir, et sur la manière de réaliser cette conception. Et si nous ne donnerons pas un procédé par lequel « faire émerger et réussir une innovation », puisque la réussite des démarches expérimentales que nous présenterons et l'émergence d'une innovation qui en découle n'est pas certaine, ni parfaite, nous allons tout de même essayer de poser un cadre afin d'aider à l'imagination de moyens d'expérimenter et à la compréhension de leur insertion dans une démarche innovante pour la pertinence de l'expérience comme de la démarche.

L'expérimentation permet d'essayer de comprendre les changements de perception ayant lieu, et l'innovation permet d'adapter la manière de concevoir ces changements. Ainsi l'innovation ne naît pas de nulle part, mais découle toujours des changements du contexte historique dans lequel elle s'inscrit.

Or le contexte historique est toujours la source d'enjeux et de problématiques actuels, des défis

se renouvelant et évoluant sans cesse. Les réponses apportées doivent aussi savoir s'adapter aux nombreux enjeux, changements climatiques, crises et inégalités sociales, que connaît notre époque. L'expérimentation est nécessaire pour chercher des réponses à ces défis, et l'innovation permet d'adapter ces réponses à une plus grande échelle.

L'innovation que nous évoquons, n'est pas une innovation de rupture comme ont pu l'être les travaux d'Hausmann et des architectes du mouvement moderne, mais plutôt une innovation graduelle, qui cherchera à conserver des méthodes de travail existantes, en y apportant des changements et des adaptations qui permettront de mieux articuler le projet autour des demandes et des défis actuels.

Ainsi l'histoire de l'espace public est jalonnée d'une suite de nouveautés et de changements dans sa perception et son organisation, qui a provoqué des tendances dans la manière de le réfléchir et de le concevoir. Comment alors peut-on participer à cette expérimentation qui guide l'innovation de l'espace public de demain ?



EVOLUTION D'UN PROJET DEPUIS LA COMMANDE PUBLIQUE JUSQU'AU SUIVI APRES LA REALISATION

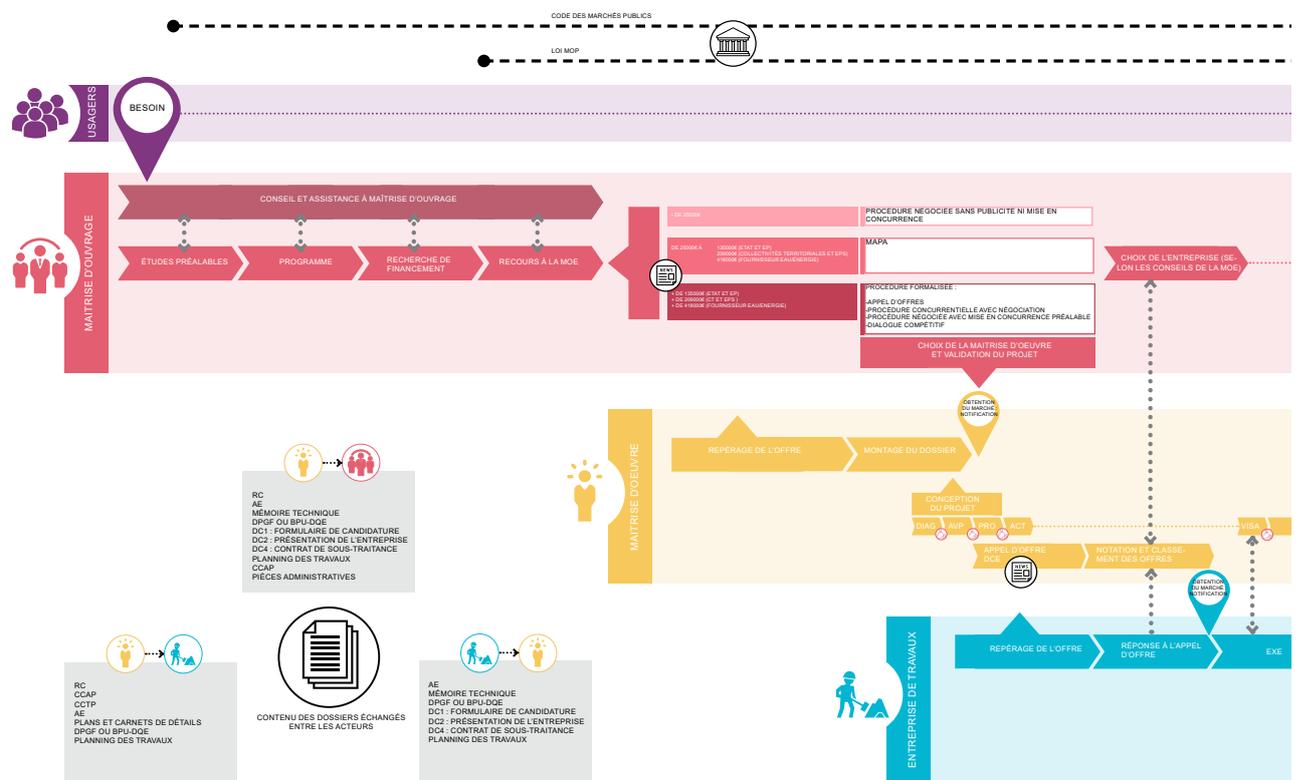
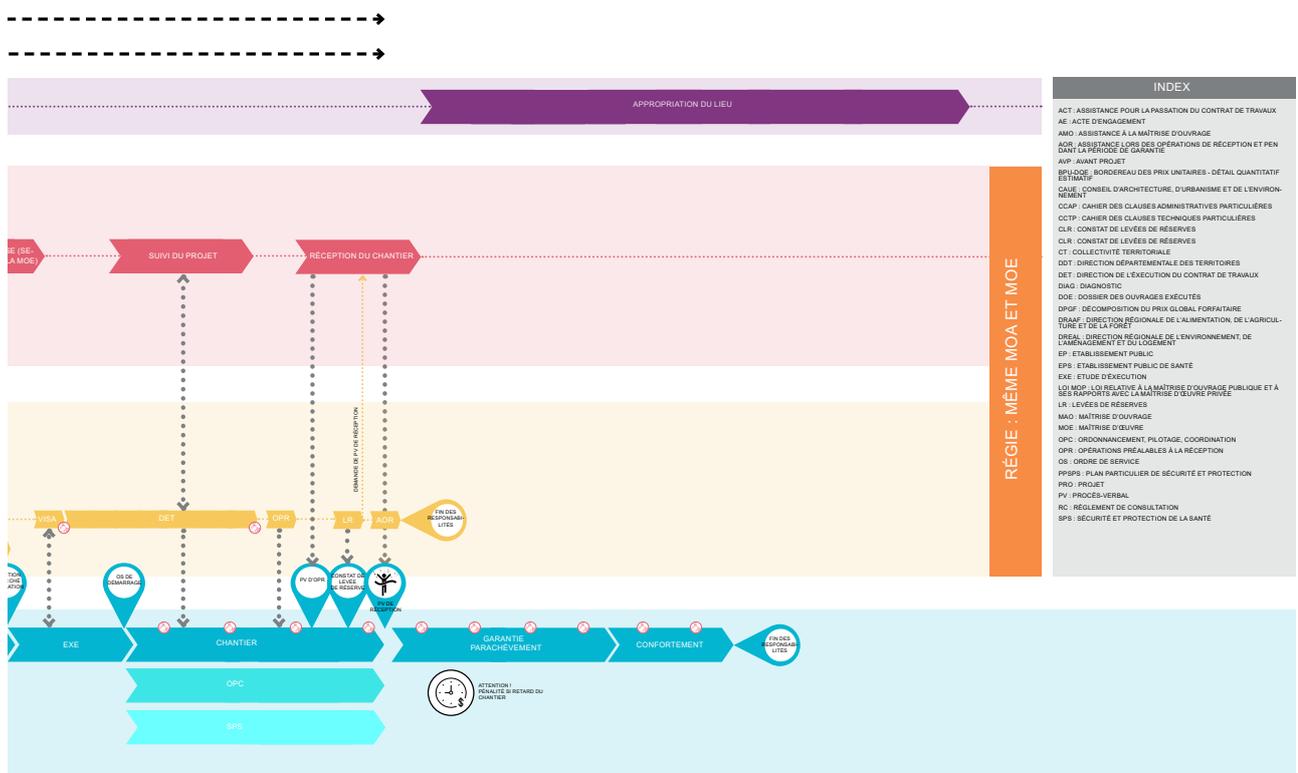


Fig. 2. Frise de l'exécution d'un projet (source : Lucie Artiguenave, Marc Boulanger, Anaïs Lebesson, Charlotte Macé)



## II. Le projet d'espace public : pratiques et tendances

Nous allons maintenant nous intéresser au déroulement d'un projet d'aménagement de l'espace public, et nous allons prendre le cas français, pour des raisons de simplification d'un processus complexe, qui peut déjà beaucoup varier entre deux projets dans le même pays.

L'espace public que nous avons défini plus haut est de nos jours généralement imaginé, aménagé, rénové, et parfois démoli par des projets lancés par une maîtrise d'ouvrage, constituée d'élus et représentants de l'administration publique. Cette maîtrise d'ouvrage se fait aider par une maîtrise d'œuvre, généralement une agence d'architectes, d'urbanistes, ou de paysagistes, pour identifier les enjeux, concevoir le projet, et suivre sa réalisation qui sera effectuée par une entreprise de travaux. Le projet d'espace public se déroule selon une frise qui est assez cadrée, cela dû notamment aux législations qui régissent en France le déroulement des projets de constructions publiques, comme la loi MOP, la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique, et le code des marchés publics (voir figure2).

### II.1 La programmation

La première phase de projet que nous allons étudier comporte des études préalables, la création d'un programme, la recherche de financements, et se termine par le recours à la maîtrise d'œuvre. Lors de cette phase, la maîtrise d'ouvrage confie le plus souvent une partie du travail à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci peut-être une entreprise ou une association telle que l'Agence d'Urbanisme de Toulouse. Elle doit alors commencer à définir les limites et les objectifs du projet, notamment au travers de sa programmation, notion sur laquelle nous allons nous concentrer.

*« Motivée par la nécessité de proposer aux ambitions stratégiques du projet urbain les meilleures tactiques pour servir l'opération, la démarche stratégique de programmation se pose comme l'appareil intellectuel qui met en évidence le processus le plus pertinent pour qualifier le déroulement de l'opération. »* (Chotteau, 2015, p.36)

*« La démarche stratégique de programmation participe au processus de conduite de projet. Elle est à appréhender comme une méthode qui permet à la maîtrise d'ouvrage de mieux définir les enjeux de son opération, traduire sa vision, élaborer et porter sa commande urbaine dans la durée. La démarche s'emploie à articuler au plus près les enjeux de l'opération d'aménagement aux modalités de mise en œuvre qu'elle envisage pour la servir. »* (Chotteau, 2015, p.37)

Ainsi avant la programmation on doit tout d'abord faire un diagnostic du site et des enjeux auxquels il va falloir répondre, puis commencer à diriger une réflexion vers différentes solutions aux problématiques soulevées par ce diagnostic.

Lors des diagnostics, une méthode courante est l'utilisation à la fois des regards des experts, et de ceux des habitants, qui connaissent le lieu et peuvent en déceler les enjeux très rapidement grâce à leur connaissance quotidienne du site. C'est qu'on appelle l'expertise habitante. On peut aussi faire appel à des regards extérieurs, qui permettent de voir le lieu et ses données d'une autre façon, souvent à travers le regard d'un artiste, ou d'un spécialiste d'un autre domaine que l'urbanisme en rapport avec le lieu.

Même si cela se fait peu, on peut par exemple utiliser des travaux de recherche pour réfléchir notre site. C'est ce qui se fait parfois, mais encore très rarement à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse, qui possède à la fois des missions d'observation et d'analyse de l'espace urbain, ainsi que des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

*« Par contre le côté un petit peu recherche de l'équipe enviro, est plus proche de ce que nous on*

*peut chercher à appliquer. Notamment en ce moment on travaille sur un projet urbain pour la ville de Toulouse, on se sert de leurs cartes, notamment leurs cartes de température au sol, ou ce genre de choses pour argumenter. Mais c'est plus pour aller étayer auprès des élus, faire entendre certaines choses. On va leur dire : « Regardez, c'est marrant quand on regarde la température au sol et qu'on regarde les zones d'activité, qui sont toutes bitumées, c'est marrant ça colle ensemble. » Tu vois ce genre de trucs, mais c'est plutôt l'argumentation. Sauf sur ce truc des potentialités écologiques qu'ils ont développé, où là on arrive à mettre en valeur les potentiels de certains espaces, et là moi ça m'est arrivé de découvrir en consultant leurs cartes des choses qui orientent la façon de faire le projet derrière. Mais c'est assez marginal nettement. » (Entretien avec Hélène Touche de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse, le 09/06/2018)*

Ces regards peuvent alors se décrire aux autres via des procédés très différents, se faisant habituellement au travers de comptes rendus papiers, de schémas, et de cartes, mais ils peuvent aussi être illustrés par d'autres moyens et s'exprimer par d'autres sens que celui de la vue, comme par exemple avec l'utilisation d'installations artistiques.

L'agence Omnibus par exemple, essaie durant des plans paysage sur lesquels elle travaille, d'insérer de petites missions annexes, afin d'illustrer la réflexion entamée par des travaux d'analyse et de l'approfondir avec les personnes qui la découvrent ainsi.

*« dans les plans paysage par exemple on peut dire qu'on fait des démarches participatives vu qu'on essaie d'impliquer les habitants, les élus, les acteurs du territoire, dans la réflexion, par des moyens divers et variés que ce soit de prospection, de jeu, de parcours sur site, de rencontres, de visites, il y a pleins de formes différentes dans le cadre de plan paysage.*

*Après ça peut être aussi des ateliers de participation pour imaginer la transformation d'un espace, comme un peu une esquisse, mais faite à plusieurs mains. » (Entretien avec Anne-Cécile Jacquot d'Omnibus, le 25/05/2018)*

Les photos ci-dessous (fig. 3) montrent une intervention où des jeunes plants prélevés à un parc proche laissaient apparaître un message écrit sur les pavés de la place, lorsque les habitants emportaient les plantes chez eux. On pouvait ainsi valoriser la végétation (ou son manque) du lieu en lui-même, la végétation du parc proche, et le diagnostic traduit par les messages qui apportent un regard sur le lieu.

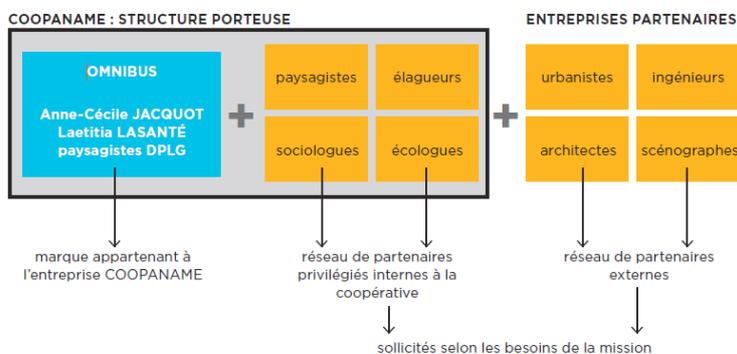


*Fig. 3. Plant'napping place Sainte Marthe, à Paris (source : Omnibus)*

Ces interventions d'acteurs extérieurs sont facilitées par le lien entre Omnibus et son entreprise porteuse, Coopaname (fig. 4), qui facilite la mise en lien avec les partenaires intervenants sur le projet. C'est elle qui les rémunère et adresse toutes les factures à la maîtrise d'ouvrage à son nom.

**OMNIBUS FAIT PARTIE DE COOPANAME, COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS**

**ORGANISATION ENTRE COOPANAME ET OMNIBUS**



**COOPANAME, OMNIBUS ET LES MARCHÉS PUBLICS**

**Suivi administratif / Responsabilité juridique / Suivi économique > COOPANAME**

- Omnibus est une marque commerciale de l'entreprise Coopaname dont Anne-Cécile Jacquot et Laetitia Lasanté sont salariées.
- C'est l'entreprise Coopaname, représentée par la direction générale et la coordinatrice générale, qui fait acte de candidature aux marchés publics et endosse la responsabilité de la bonne exécution de la mission.
- L'ensemble des données déclarées (chiffres d'affaire, effectifs,...) et des attestations fournies (NOTI 2, assurances,...) dans le dossier administratif concernent l'entreprise Coopaname.
- C'est l'entreprise Coopaname qui établit les factures à la maîtrise d'ouvrage.

**Références - compétences - moyens / Exécution de la mission > OMNIBUS**

- Les références, compétences et moyens spécifiques à Omnibus sont présentés dans le dossier de références joint au présent dossier administratif.
- La marque Omnibus, représentée par Anne-Cécile Jacquot et Laetitia Lasanté, assure l'ensemble de la mission pour laquelle l'entreprise Coopaname a été retenue. Coopaname confie l'exécution de la mission exclusivement à l'atelier Omnibus.

*Fig. 4. Schéma de la structure de Coopaname (source : Omnibus)*

Dans un second temps, la programmation permet de commencer à orienter les réponses aux enjeux vers des idées de conception innovante, imaginées par des personnes autres que la maîtrise d'œuvre qui travaillera sur le projet. Ici encore on peut prévisualiser ces esquisses par des interventions, afin d'illustrer les idées conçues et de donner des pistes de réflexions aux futurs concepteurs.

Le projet Européen USER utilise des Plan d'Action Locaux pour réfléchir et programmer des réponses à certaines problématiques que connaissent des quartiers de différentes villes européennes.

*« Dans le cadre de ce réseau de partage d'expérience, les villes et leurs partenaires se positionnent eux-mêmes en tant qu'acteurs du changement. Elles font également appel à des experts externes pour venir enrichir leurs questionnements, échanges et projets. »* (projet de Grenoble-Alpes métropole, Barreiro, 2015, p.14)

Après avoir conceptualisé les enjeux et les solutions qui pourraient leur être apportées, le projet USER met en place des petits projets tests, qui permettent d'expérimenter les réponses et de montrer la voie pour les conceptions de projets qui auront lieu par la suite. Ces actions peuvent prendre différentes formes, à Grenoble c'est un essai d'aménagement simple qui a été mis en place afin d'essayer de répondre à une problématique d'intimité.

*« Une action a été mise en œuvre sur une place qui cristallise les problèmes, autour de laquelle la majorité des logements sont vacants, notamment du fait (entre autres) du problème de l'utilisation des rez-de-jardin. cette action vise à rendre de l'intimité à l'espace public en créant un lieu plus clos pour les habitants, et à restaurer les limites autour des jardins (haies). ce projet est un test qui pourrait être reproduit ailleurs dans Renaudie. »* (projet de Grenoble-Alpes métropole, Barreiro, 2015, p.27)

A Lublin, en Pologne (fig. 5), on a pas essayé de répondre directement au problème avec un aménagement, mais on a souligné les différentes caractéristiques de cette problématique, par une installation qui permettait seulement de mieux comprendre ces enjeux.

« **Place Rybny** -Sur cette place, l'action qui a eu lieu ne préfigurait pas des aménagements précis mais, en installant des coussins, en créant des lieux d'ombre, en colorant les pavés et invitant les gens à s'asseoir, ajouter des couleurs et profiter de l'ombre, la ville a souhaité montrer aux usagers qu'une autre place était possible. Ceci, afin d'ouvrir le dialogue sur le futur de la place. » (projet de Lublin, Barreiro, 2015, p.25)



Fig. 5. Mise en place d'installation à Lublin, Pologne  
(source : Projet USER)

La programmation est une phase importante du projet car elle permet à la fois de fournir une base solide et commune aux différents lots et secteurs qui seront conçus par la suite, mais aussi de créer un terreau fertile à l'expérimentation avec la poursuite de réflexions et de partenariats entamés lors de cette phase.

## II.2 La commande

Une fois la phase de programmation achevée et les financements obtenus, la maîtrise d'ouvrage va pouvoir lancer un ou des projets d'aménagement pour les espaces étudiés préalablement.

Pour trouver une maîtrise d'œuvre qui travaillera sur le projet, une commande est lancée, selon un certain type de procédure qui lui est adaptée en fonction de son budget et de sa maîtrise d'ouvrage.

Lors de cette commande, la maîtrise d'œuvre va former une équipe pour répondre à l'offre en fonction des différentes compétences demandées.

La commande est alors un moyen de constituer des équipes multidisciplinaires, dans le but de faire travailler ensemble des gens n'ayant pas la même vision du projet, et d'impliquer de nouveaux acteurs qui ne travaillent pas traditionnellement en maîtrise d'œuvre, mais dont la vision de l'espace public peut amener un renouveau à sa conception.

La commande incite ainsi à rechercher de nouvelles formes de réflexion, de nouveaux types de conception de projets, grâce à des attentes de réponses différentes de celles habituellement proposées aux offres de maîtrise d'œuvre pour la conception d'un espace public.

Un exemple de commande poussant à repenser la forme habituelle d'une équipe de maîtrise

d'œuvre est le concours lancé par la mairie de Paris pour le réaménagement de sept places, et qui sélectionnait pour chacune d'entre elles deux équipes de maîtrise d'œuvre, une pour la concertation et les aménagements éphémères permettant de prévisualiser le projet, l'autre pour la conception et la réalisation du projet définitif.

C'est ce que nous explique Benoit Scribe qui a remporté la MO1 pour le réaménagement des places d'Italie et de la Nation au sein de l'agence Gautier-Conquet dans laquelle il travaille.

« Aujourd'hui il y a un peu deux typologies qui se trouvent:

- Il y a un montage qui consiste à avoir une proposition de co-construction, de co-construction ou de co-conception, on l'appelle comme on veut, qui est incluse dans la mission maîtrise d'œuvre. Donc autrement dit on demande à des concepteurs, qui réfléchissent à un projet à long terme, aussi de proposer une prestation de « Qu'est-ce qu'on peut faire préfigurer des choses, de l'espace ». Ça c'est la première typologie.

-Et la seconde, c'est de scinder les deux. C'est notre cas là, sur les places parisiennes. Le montage imaginé par la Ville de Paris, c'est vraiment ça, c'est d'avoir une maîtrise d'œuvre numéro 1, c'est nous par exemple sur la place d'Italie, qui élabore le projet d'une manière assez classique, et en référence à la loi MOP, la loi de maîtrise d'œuvre publique. Donc ça avec des phases réalisées, une mission de base, et puis il y éventuellement des missions complémentaires de pilotage, de ceci, de cela, ...

Et en parallèle de faire travailler dans des mêmes réunions de travail, une maîtrise d'œuvre numéro 2, qui est en charge de la partie vraiment élaboration, construction collaborative, de la réalisation de la préfiguration du projet qui est en train d'émerger.

Donc nous on s'appelle MO1, sur la place d'Italie, donc on est un groupement avec un bureau d'études, architectes paysagistes, et puis on a une MO2, qui est Coloco, qui est donc sur la place d'Italie en charge de cette partie là. » (Entretien avec Benoit Scribe de Gautier-Conquet, le 01/06/2018)

Une fois la commande terminée, la maîtrise d'œuvre choisie, et le projet validé, sa conception peut alors commencer.

### II.3 La conception du projet

Vient alors le travail de la maîtrise d'œuvre, qui suivra les différentes phases de la conception du projet, avant de monter un dossier de consultation des entreprises pour passer le relais à une entreprise de travaux.

Ici encore, un moyen de renouveler la vision de l'espace public est celui de diversifier les regards qui vont imaginer sa conception (fig. 6). Plus les acteurs qui réfléchiront les projet seront nombreux et diversifiés, plus le projet sera proche de l'exhaustivité.

## ORGANISATION

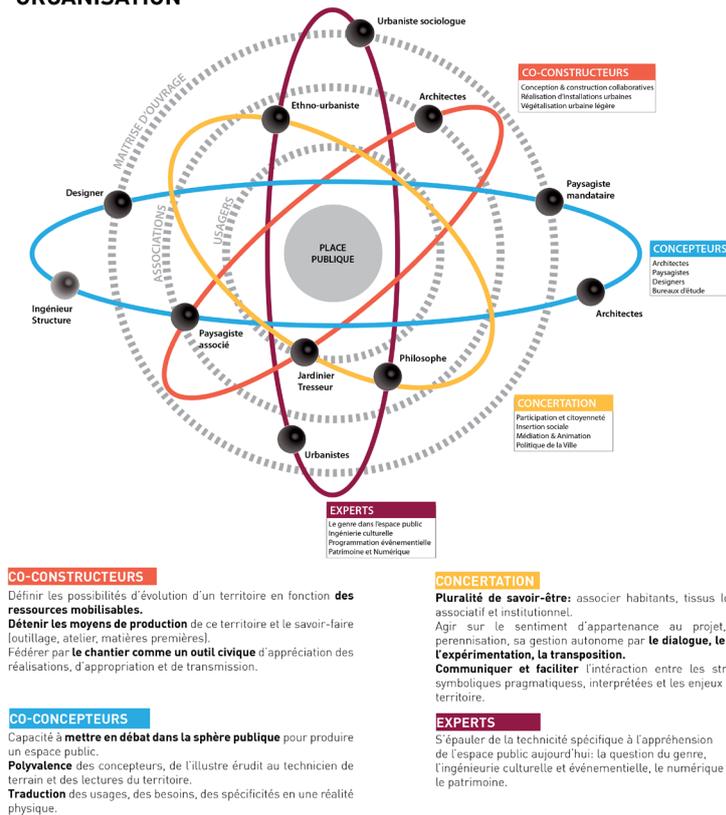


Fig. 6. Organisation et interactions des différents acteurs de la conception des places d'Italie et de la Nation (source : Gautier-Conquet)

Pour cela l'agence chargée de la maîtrise d'œuvre peut apporter de nouveaux regards extérieurs, en impliquant encore une fois les habitants au travers de démarche de participation, en faisant appel à des co-traitants au sein de leur équipe afin d'apporter leur expertise au projet, ou à des prestataires extérieurs pour les aider à avoir une réflexion de manière plus ponctuelle. Ces prestataires peuvent apporter leur savoir-faire à la maîtrise d'œuvre en la conseillant, ou en concevant et en échangeant directement lors de missions annexes similaires à celles que l'on a vues sur la phase de programmation.

Thierry Levailant, de l'agence Wabi Sabi, possède une réflexion écologique sur la conception de l'espace public, et on fait parfois appel à lui pour apporter son savoir-faire à un projet.

« le fait que je sois un petit peu référencé, sur des aménagements écologiques, fait que je suis un peu consulté de-ci de-là pour d'autres choses. Des fois j'ai à m'associer avec d'autres paysagistes qui font de l'urbain, qui me prennent pour améliorer, pour renforcer cette dimension écologique.

Y a un moment où les opérations de nature en ville étaient à la mode, et à ce moment-là on me demandait deux-trois choses, par exemple pourquoi un bassin en béton, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour qu'il arrête de se troubler aussi vite, et qu'on soit obligé de le vider et de le remplir d'eau à chaque fois, et de le nettoyer. Et on me disait : « Sûrement qu'il faut une pompe, peut-être qu'il faut des plantes oxygénantes ? » Et moi je leur disais : « Non, il vous faut trois bennes de terre, et en faire un marécage. » Parce que ça, ce sera durable.

Vous voyez ce genre de solution, où moi je viens conseiller, je viens plutôt comme une sorte de consultant, une sorte de petit sous-traitant complémentaire sur des aspects écologiques, pour proposer des choses des fois un petit peu à contresens d'une logique interventionniste. » (Entretien avec Thierry Levailant de Wabi Sabi, le 29/05/2018)

Mais trop d'acteurs peuvent rendre difficiles l'imagination et la cohérence du projet, comme nous le signale Benoit Scribe, à cause de la difficulté de synthétiser un grand nombre de visions en une conception de projet, de garder chacun dans les limites de son rôle, de la quantité de temps nécessaire

pour une bonne communication entre les acteurs, et de garder une vision commune tout au long des différentes interventions qui structurent le projet.

Autre moyen pour l'agence d'adapter son propre regard, grâce à une équipe diversifiée comportant des connaissances dans des secteurs différents, ou des mouvances différentes, et avec des personnes jeunes ayant un point de vue différent de celles ayant plus d'expérience, par une connaissance des théories universitaires récentes et d'enjeux distincts.

Grâce aussi à sa démarche, sa façon de travailler au quotidien, afin d'orienter la réflexion grâce à des méthodes de travail remettant en cause la connaissance du concepteur. Certaines maîtrises d'œuvre, comme par exemple le collectif Bivouac, décident de travailler en résidence afin d'être confrontées au quotidien du site qu'elles conçoivent, et de mieux comprendre ses usagers.

« Et en fait c'est au fur et à mesure de notre pratique qu'on a commencé à adopter la posture de résidence dans notre travail. Parce que ça nous permettait de développer des outils de conception vraiment contextuels, qu'on ne pouvait pas faire autrement, en atelier, on avait l'impression qu'on était beaucoup plus justes et beaucoup plus réactifs dans le dessin et dans le dimensionnement des espaces par rapport aux usages.

Du coup il y avait davantage de confiance qui se créait avec les commanditaires, les usagers, les futurs gestionnaires, ... » (Entretien avec Alexandre Malfait de Bivouac, le 22/05/2018)

Finalement, l'agence peut, elle aussi, influencer sur la façon de travailler des entreprises œuvrant sur les phases suivantes, grâce à la conception de ses pièces écrites, qui donneront un cadre lors de la réalisation du projet par l'entreprise de travaux.

Lors de la réalisation de ses pièces écrites, Thierry Levallant essaye d'influer ses idées au projet, en demandant par exemple une réflexion et des actions face à des questions d'insertion, de gestion, et d'approche écologique de la réalisation du projet.

« En plus moi je le vois en tant que maître d'œuvre, parce que moi j'essaie d'une autre manière de favoriser, par exemple l'implication des entreprises d'insertion.

Donc moi en tant que maître d'œuvre je veux que ce soit pas les 5 % ou 15 % d'insertion classique, ou en fait c'est une grosse entreprise généraliste qui prend tous les lots, et puis qui dit « oui oui je remplirai les causes d'insertion, j'en prendrai pour 15 % », et puis il prend un CAP et puis il leur fait faire que de la débroussaillages et du ramassage de déchets.

Et ça, pour le faire bien, moi je fais des cahiers des charges spéciaux, j'essaie de tourner un lot vraiment spécifique insertion, où je change tous les critères de jugement, mais ça veut dire qu'en fait dans ma rédaction, dans mon travail de maîtrise d'œuvre, je perds du temps, c'est-à-dire qu'il y a une partie de mon temps sur la zone DCE où je fais au moins trois à quatre fois le temps attendu. Mais uniquement parce que j'y crois, et parce que je suis accroché à mon idée. » (Entretien avec Thierry Levallant de Wabi Sabi, le 29/05/2018)

## II.4 Le chantier

A la suite de l'attribution du chantier à une entreprise de travaux, la réalisation peut alors commencer.

Ici on pourra expérimenter l'espace public pendant sa création, grâce à différentes façons de gérer le chantier :

- Son phasage entre les zones en travaux et les zones en attente
  - Des projets de transition permettant de préfigurer le projet et de combler son attente
  - L'ouverture du chantier afin de mieux impliquer les usagers dans l'espace public futur
- au travers de la vision et de l'implication dans sa création
- etc

Lors du projet de réaménagement de la place de la Nation, le collectif Coloco a prévu une « Démolition Party » (fig. 7) afin d'inclure les usagers au chantier, et de les impliquer dans des questions

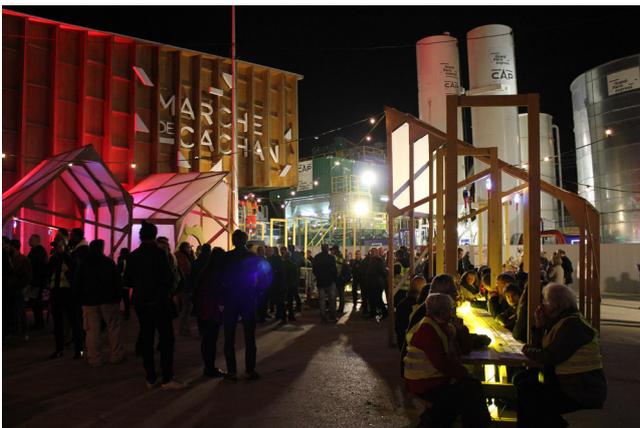
d'aménagement de voie de circulation, de perméabilité des sols, et de déroulement de travaux sur l'espace public.



*Fig. 7. Démolition Party sur la place de la Nation (source : Coloco)*

Pendant les travaux de la gare RER Arcueil-Cachan, dans le cadre du projet du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris a décidé de faire appel à plusieurs acteurs pour organiser des interventions tout au long du chantier.

Le projet « Chantiers partagés » (fig. 8) a, entre autre, accueilli le collectif Yes We Camp, pour un dîner de chantier qui a permis aux intéressés, si ce n'est de s'impliquer directement dans le chantier, de pouvoir y assister, notamment ici à une étape impressionnante, le déplacement du futur toit de la gare.



*Fig. 8. Manifestation de Yes We Camp dans le cadre du projet « Chantiers partagés » à Arcueil-Carchan (source : Yes We Camp)*

Enfin le chantier peut lui aussi influencer sur le déroulement de la phase suivante, en interrogeant l'espace fini qui doit être livré. Car comme on l'a vu historiquement avec la réflexion apportée par l'arrivée des paysagistes, spécialistes d'espaces en constante évolution, sur les projets de l'espace public, ceux-ci ne sont plus considérés comme des espaces finis, destinés à ne plus bouger, une fois la réalisation de leur chantier terminée. Et on peut donc réfléchir sur le degré d'ajustement qu'on peut laisser au projet après qu'il ait été livré.

Sur un chantier à Montauban, l'agence Dessen de Ville entame une réflexion sur la question de ne pas livrer un chantier fini, notamment en n'installant pas de potelets, de limites de stationnement, d'emplacements des corbeilles, et de garder une phase d'ajustement après la livraison, pour que ces questions soient résolues et réalisées au plus près de la réalité des usages.

## II.5 L'après projet

Une fois le projet livré, on peut alors avoir une phase permettant que le projet continue à vivre et à évoluer, même après sa livraison. Cela permet d'ajuster le projet selon ce qui a été testé mais n'a pas fonctionné, de continuer à chercher d'autres formes qui marcheraient mieux, et de rapprocher le projet de la réalité et des besoins auxquels il subvient.

« Le projet urbain ne doit pas être considéré comme terminé lorsque les travaux d'aménagement sont finis. Il importe de mettre en place un processus de suivi spécifique pour observer la manière dont le nouvel espace public est utilisé. Les villes devraient réserver un budget spécifique pour pouvoir apporter de petites modifications correctives (ex : mobilier urbain), si les nouveaux usages ne correspondent pas à ce qui était prévu – ou s'il s'avère que le nouvel espace public est mal adapté aux besoins réels des usagers. » (projet de Grenoble-Alpes métropole, Barreiro, 2015, p.59)

A Grenoble c'est ce que la métropole a mis en place dans le cadre du projet USER, sur le quartier Iles-de-Mars / Olympiades de la ville de Pont-de-Claix.

« cependant la ville et ses partenaires s'organisent maintenant pour faire face aux problèmes d'usage qui apparaîtront probablement sur ce site – comme sur tout nouvel espace public. Il s'agit de mettre en place un dispositif partenarial de veille de terrain pour repérer les dysfonctionnements, y réagir rapidement, tout en maintenant un dialogue continu avec les habitants pour comprendre les raisons des problèmes et construire ensemble des solutions. » (projet de Grenoble-Alpes métropole, Barreiro, 2015, p.29)

# III. Des approches innovantes : structure et références

## III.1 Démarche expérimentale

Pour que les résultats des méthodes expérimentées lors du projet puissent servir à une généralisation de leurs enjeux via une innovation telle que nous l'avons définie dans le glossaire, il est nécessaire que ces expériences soient réfléchies et analysées au sein de démarches plus larges.

En effet une approche innovante doit être structurée afin de savoir dans quelle mesure l'innovation est généralisable, et à quels types de situations elle est transposable : expérimentation, résultats, bilan, retour sur expérience, transférabilité, recherche-action, ...

Elle doit pour cela avoir été testée, au sein de démarches expérimentales s'insérant dans la réflexion globale, mais aussi adaptées à la situation particulière du projet.

Les démarches expérimentales sont depuis longtemps bien étudiées et régulées en science, par des protocoles permettant une meilleure compréhension des enjeux et des résultats de l'expérience.

Pour bien planifier l'expérimentation, il faut tout d'abord mettre au point un protocole expérimental. Celui-ci doit comporter certaines définitions :

- Celle des objectifs et des conditions de réalisation de l'expérience,
- Celle des facteurs qu'on désire étudier au travers de celle-ci,
- Celle des unités observées
- Celle des observations qui seront faites, et de la manière dont elles seront effectuées
- Celle de l'agencement des facteurs aux unités, afin de créer le dispositif expérimental.
- Celle de la façon d'effectuer l'analyse des résultats

« Il importe également de souligner le fait qu'un protocole expérimental devrait toujours être un document écrit, ou informatique, approuvé par tous les responsables de l'expérience, et non pas seulement quelques idées auxquelles l'expérimentateur a songé un jour ou l'autre. » (Dagnelie, 2012)

Il faut penser et théoriser les éléments définissant la démarche avant de l'expérimenter au travers de divers projets, puis avec les résultats et les retours sur le projet, réarranger la théorie de la démarche.

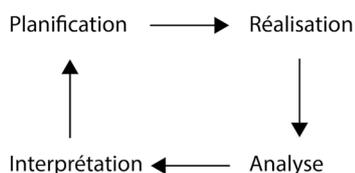


Fig. 9. Schéma de la démarche expérimentale (source : Dagnelie, 2012)

Mais les expérimentations et les aménagements ne sont pas les seuls procédés pour modifier l'espace public. En dehors du projet, de nombreux autres mécanismes agissent sur l'espace public en lui-même, et sur la perception que ses usagers en ont.

## III.2 Processus externes au projet

Les approches innovantes ne doivent pas se contenter d'étudier et d'analyser les résultats des différentes expérimentations mises en place au sein du projet, car de nombreux autres facteurs viennent influencer l'espace public et sa perception :

-Des projets privés modifient la perception de l'espace public, notamment avec la tendance actuelle à la végétalisation de la ville par l'agriculture urbaine. Des fermes urbaines s'installent sur des terrains privés, mais accueillent du public et modifiant la vision du paysage urbain. Des actions d'associations (comme les incroyables comestibles) qui permettent aux usagers d'agir directement sur leur lieu de vie, et donc sur l'espace public.

D'autres espaces privés, tels que les tiers lieux, agissent sur sa perception, en s'ouvrant comme un espace public aux usagers, leur permettant de profiter généralement d'installations et de manifestations artistiques et expérimentales, qui influencent les attentes du public pour des espaces non privés.

-Des processus d'éducation et de diffusion de connaissances influencent la vision sur l'espace public. Une sensibilisation est faite autour de certaines notions et réflexions, par des institutions et des associations telles que les CAUE qui organisent régulièrement des animations autour de ces questions. L'enseignement aux futurs acteurs est aussi un vecteur d'idées pour les professionnels. Enfin la recherche alimente tout ces processus de sensibilisation par son travail théorique et sa diffusion.

-Un point que nous n'avons pas abordé, mais qui semble important dans l'évolution de la vision de la ville et dans sa diffusion, est l'utilisation des nouvelles technologies, en particulier dans la participation citoyenne via les technologies numériques utilisées par les villes, comme par exemple les smart cities.

L'approche doit donc inclure tous ces processus afin d'alimenter sa réflexion, ou de l'expérimenter au travers de ceux-ci. Grâce à cela, elle peut s'enrichir de points de vue et de situations différentes de ceux expérimentés habituellement au cours de projets lancés par une maîtrise d'ouvrage, et élargir son champ de possibilités pour l'application de sa démarche.

## III.3 Exemples de démarches innovantes

Nous allons maintenant étudier différentes approches qui essaient de théoriser et d'expérimenter divers éléments d'innovation de l'espace public. En particulier nous allons chercher à montrer les différentes formes et échelles qu'elles peuvent prendre.

L'une d'entre elles est la réflexion de la réversibilité étudiée par l'association Hamosphère, qui regroupe des professionnels issus de différents milieux comme le paysage, l'architecture, mais aussi le droit, l'économie sociale et solidaire, ...

Le principe de la réversibilité découle de la possibilité de revenir en arrière, de ne pas dégrader l'objet de notre action. En aménagement ce principe s'applique sur la remise en état du site avec la déconstruction du projet, mais va plus loin en essayant si possible son amélioration par rapport à son état initial. Grâce à la réversibilité, Hamosphère prône une protection du patrimoine existant face au développement de nouveaux projets, et son adaptation aux enjeux auxquels il est confronté.

L'association fait des recherches sur la réversibilité dans son aménagement, mais aussi sur l'application et l'environnement juridique du principe, la gestion des projets par une gouvernance partagée, et son soutien par l'épargne solidaire, afin de faciliter le contexte de la création de projets réversibles, et leur démocratisation.

Par la réversibilité et la coopération, Hamosphère met en place des projets afin d'expérimenter les

réflexions théorisées par son travail de recherche et de développement, et d'illustrer la possible mise en place concrète du principe.

Le réseau d'Hamosphère est local, et tend à s'étendre petit à petit, par le bouche à oreille et des interventions des acteurs lors de différentes occasions, comme à Agrocampus dans le cadre de l'introduction à la réversibilité.

Au travers de ce réseau Hamosphère peut diffuser ses idées d'utilisation de la réversibilité pour rendre flexible l'aménagement du territoire, par l'adaptation, l'évolution, et la réutilisation, mais il peut aussi obtenir du soutien et des financements afin de mettre ces idées en place.

Le projet USER dont nous avons déjà parlé, est lui d'échelle internationale, et permet de mettre en lien différents espaces publics en Europe. Il aide au diagnostic de ces espaces avec la mise en place d'un Plan d'Action Local qui sera ensuite la base de projets d'essais, et il propose un suivi des usages afin d'étudier la réception des essais au fil du temps. Enfin, il permet de partager les recherches et les résultats au travers de séminaires et d'ateliers. Ceci permet ensuite l'élaboration de pistes de réflexion qui sont diffusées au réseau du projet et à tous les différents acteurs intéressés.

Ainsi en insérant des projets différents, de la programmation jusqu'au suivi après la réalisation, dans une démarche de réflexion globale sur différentes façons de répondre à des problématiques actuelles, cette approche est un bon exemple de réseau innovant, même si ce réseau est très large, et donc peu ciblé au niveau de l'axe de la réflexion, du lien entre les acteurs, et de la possibilité pour des nouveaux projets et partenaires de participer à la démarche.

Ce réseau est aussi une initiative européenne, lancée par le programme URBACT, et non pas celle d'un groupe d'individus cherchant à appuyer et approfondir leur réflexion, comme peut l'être Hamosphère. C'est la cause en grande partie de son détachement entre les différents projets et les différents acteurs, qui ont répondu à un appel à projet sans avoir de liens préalables, autant du point de vue de leur réflexion que de celui de leur réseau.

Bellastock est à la limite entre ces deux échelles de démarches. Cette association d'architecture expérimentale qui a été créée par des étudiants, a depuis participé à des projets en Île-de-France et a développé un réseau de partenaires étendu, puisqu'il va jusqu'à l'international.

Nombre de ces projets permettent la sensibilisation aux questions de l'expérimentation, puisque Bellastock travaille beaucoup avec des étudiants et des scolaires sur des projets qui sont pour la plupart en lien avec des problématiques actuelles comme le changement climatique, le réemploi des ressources. De plus l'association fait aussi de nombreuses conférences et interventions dans des événements divers pour la diffusion de leurs idées.

L'Actlab est le lieu de travail principal de Bellastock. Situé sur un projet de chantier pour la construction d'un écoquartier, l'atelier accueille les matériaux qui seront réutilisés sur des projets, des événements d'ouverture au public, des chantiers pédagogiques, et une prévisualisation d'éléments du futur écoquartier.

Depuis 2006 l'association a même créé un festival international d'architecture expérimental, le Festival Bellastock, qui accueille chaque année des projets éphémères d'équipes d'étudiants ou de professionnels, afin de créer une « ville éphémère » formée des différentes conceptions réunies autour d'un même thème, celui de 2018 étant « Cime City » : lien entre architecture et forêt.

Le réseau de Bellastock est donc à la fois local dans ses projets et les événements sur le site de l'Actlab, et international pour la diffusion et la conception d'idées, notamment par le biais de son festival.

Bien d'autres démarches pourraient être citées, et certaines sont plus spécialisées au regard de certains objectifs. Didattica et Robin des villes sont des réseaux qui permettent l'enseignement, le premier par l'apprentissage du projet et des projets pédagogiques, et le second par l'éducation populaire. Le pôle de l'art et de l'urbanisme, Polau, fait du lien entre ces deux secteurs en incluant des artistes dans des projets d'urbanisme.

Toutes ces démarches sont donc très complémentaires, de par leurs différences d'échelle, d'objectifs, et de modalités de mise en place. Toutes développent un réseau de partenaires, une réflexion appuyée

par des projets d'expérimentation, et des bilans pour diffuser les résultats des projets et leur analyse à ceux souhaitant s'intéresser à leur démarche.

Il serait alors intéressant de mieux développer un réseau d'échanges entre elles, car si on a souvent une reconnaissance entre celles qui sont proches au niveau local et de taille similaire, la connaissance des travaux de celles plus éloignées est plus difficile. S'organiser ensemble leur permettrait un plus grand poids dans la diffusion de leur réflexion et de leur réseau.

Néanmoins certaines démarches et certains projets peuvent être utilisés comme des outils politiques et de communication, pour améliorer l'image et remplir les contraintes législatives, sans vraiment prendre en compte l'apport des nouveaux acteurs pour enrichir la vision du projet, et sans réellement essayer de renouveler la méthodologie de travail en place. Ces questionnements sont bien présentés dans l'article « Les «échappées» des expérimentations, une forme de design social des espaces ? Le cas du réaménagement du quartier du Blosne à Rennes (France) » (Ferchaud, 2015).

L'expérimentation ne doit pas seulement être un moyen de valorisation pour la ville de ses secteurs jugés difficiles, tels que les friches ou les quartiers défavorisés, mais doit aussi, pour s'appuyer sur cette expérimentation lors de la généralisation de l'hypothèse, essayer de comprendre et d'adapter les problématiques à des aménagements de sites de centre-ville, touristiques, ou même des lieux tels que les zones d'activité et les quartiers résidentiels, qui sont le plus souvent dépourvus d'une réflexion des enjeux liés au site, à leur espace public, et à son usage.

Mais il ne faut pas non plus chercher à créer un projet innovant parfait, que l'on pourrait adapter partout. Malgré toutes les généralisations possibles, chaque lieu est différent, et doit être compris et réfléchi ainsi, et c'est ce qui donne la force du projet, son unicité et sa particularité qui le distinguent, de par son site, ses acteurs, et sa conception.

## Conclusion

Au cours de ce mémoire, nous avons donc présenté différents moyens de repenser sa vision et ses pratiques au cours d'un projet d'aménagement de l'espace public, et des démarches au sein desquelles nos réflexions et nos expériences peuvent s'inscrire.

Par ces démarches, on peut profiter d'une réflexion partagée, et d'un réseau facilitant l'élaboration d'expérimentations.

Bien sûr, ce travail n'a étudié qu'une infime partie des possibilités d'expérimenter l'espace public, et s'est globalement intéressé au sujet en France, afin de simplifier le travail de recherche. Mais le but ici était surtout d'illustrer la possibilité pour le maître d'œuvre de pouvoir changer ses pratiques, et de montrer la nécessité de penser sa démarche au sein d'une réflexion plus large.

Pour aller plus loin, j'aurais souhaité interroger aussi des personnes travaillant au sein d'approches innovantes. Par ces entretiens j'aurais pu approfondir la compréhension de leur fonctionnement, les liens qu'elles entretiennent avec les autres démarches et les entreprises, et les projets qu'elles mettent en place.

J'aurais aussi souhaité aller plus loin dans la recherche de la mise en place et du fonctionnement des missions d'expérimentation, au niveau contractuel, juridique, et budgétaire. Ceci aurait permis la diffusion des moyens pratiques pour mettre en place ces missions, auprès des personnes n'en ayant jamais mené.

Pour finir, ce travail est une amorce de réflexion sur cette question de l'expérimentation au sein de l'espace public, et le sujet de ces expériences est donc très large. Pour poursuivre l'approfondissement de cette recherche, il serait intéressant de voir comment l'expérimentation est adaptée en fonction des différents enjeux auxquels on souhaite répondre. Par exemple les fortes questions actuelles telles que la crise des migrants, les changements climatiques ou l'utilisation de ressources responsables, auxquelles nous faisons face aujourd'hui.

Comment est-ce qu'on expérimente l'espace public afin de mettre en place des réponses innovantes à ces sujets précis ? Voilà ce à quoi, selon moi, il serait à présent intéressant de réfléchir.

## Bibliographie

ARAB, Nadia, VIVANT, Elsa. L'innovation de méthodes en urbanisme : freins et leviers d'une entreprise incertaine. In : *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère [en ligne]*. Ministère de la culture, mis en ligne le 25 janvier 2018. ISSN : 2606-7498. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/craup/324> (Consulté le 12/06/2018)

BARREIRO, Fernando. Améliorer l'usage des espaces publics dans les villes européennes : contributions du projet USER. URBACT, 2015. Disponible à l'adresse : [http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_final\\_user.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_user.pdf) (Consulté le 18/05/2018)

CABANIEU, Jacques, WEIL, Sylvie. Les espaces publics urbains : recommandations pour une démarche de projet. MIQCP, 2001. ISBN 2-11- 093329-1. Disponible à l'adresse : <http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/g7-2.pdf> (Consulté le 29/06/2018)

CHARMES, Éric. Le retour à la rue comme support de la gentrification. In : *Espaces et sociétés*, numéro 122, 2005, p. 115-135. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-115.htm> (Consulté le 15/08/2018)

CHOAY, Françoise. L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie. Éditions du seuil, Paris, 1965.

CHOTTEAU, Patrick. Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain : la démarche stratégique de programmation urbaine. MIQCP, 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/GuideProjetUrbainWeb.pdf> (Consulté le 29/06/2018)

DAGNELIE, Pierre. Principes d'expérimentation : planification des expériences et analyse de leurs résultats (deuxième édition). Les presses agronomiques de Gembloux, 2012. p. 13-16. Disponible à l'adresse : <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=eLgTBAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA7&dq=exp%C3%A9rimentation&ots=f2lc8OA2lB&sig=RQvSF0p5HN4dIcxP5m7Q7BhSIPE#v=onepage&q=exp%C3%A9rimentation&f=false> (Consulté le 22/07/2018)

DAVODEAU, Hervé, GEISLER, Elise, MONTEMBault, David, LECONTE, Louise. La participation par les architectes et les paysagistes: vers une hybridation des pratiques?. *Paysage versus architecture: (in)distinction et (in)discipline*, 2014, p.171–184. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01239109/document> (Consulté le 18/04/2018)

DELBAERE, Denis. La fabrique de l'espace public : ville, paysage, et démocratie. Éditions Ellipses, 2010. ISBN 978-2-7298-6158-2

FERCHAUD, Flavie, DUMONT, Marc. Les « échappées » des expérimentations, une forme de design social des espaces ? Le cas du réaménagement du quartier du Blosne à Rennes (France). In : *Lien social et Politiques*, numéro 73, 2015, p.199–214. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/en/journals/lsp/2015-n73-lsp01906/1030958ar.pdf> (Consulté le 06/07/2018)

PAQUOT, Thierry. Repenser l'urbanisme. Éditions Infolio, Collection Archigraphy Poche, 2013. ISBN 978-2-88474-782-0

## Sitographie

Bellastock. **Site internet de l'association.**

**Disponible sur :** <https://www.bellastock.com/> (Consulté le 20/08/2018)

France Culture. De quoi l'innovation est-elle le nom?. Podcast *La conversation scientifique*, par Etienne Klein, du 03/10/2015, invité BONTEMS, Vincent

Disponible sur: <https://www.franceculture.fr/emissions/la-conversation-scientifique/de-quoi-linnovation-est-elle-le-nom> (Consulté le 14/08/2018)

France Culture. Conférence de MINNAERT, Jean-Baptiste. L'émergence de l'urbanisme en France, 1889-1919. Cours public de l'École de Chaillot. Cité de l'architecture et du patrimoine, Mai 2007, Paris.

Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/conferences/cite-de-larchitecture-et-du-patrimoine/lemergence-de-lurbanisme-en-france-1889-1919> (Consulté le 03/08/2018)

Hamosphère. **Site internet de l'association.**

**Disponible sur :** <https://www.hamosphere.com/> (Consulté le 20/08/2018)

Legifrance. **LOI n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, article 2**

Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022911670&categorieLien=id> (Consulté le 20/06/2018)

Omnibus. **Site internet de l'agence.**

**Disponible sur :** <https://omnibus-paysage.fr/> (Consulté le 25/05/2018)

Ville de Paris. Réinventons Nation! Mairie de Paris, mis en ligne le 24 Avril 2018

Disponible sur: <https://www.paris.fr/actualites/reinventons-la-nation-4701> (Consulté le 08/08/2018)

Yes We Camp. **Chantiers partagés, Arcueil-Cachan, 2017-2018.**

**Disponible sur :** [https://yeswecamp.org/?page\\_id=1160](https://yeswecamp.org/?page_id=1160) (Consulté le 08/08/2018)

## Annexe I : Résumé des entretiens

### Alexandre Malfait de Bivouac

Pour le premier entretien que j'ai réalisé, j'ai interrogé Alexandre Malfait, un ancien étudiant de l'école de paysage de Versailles, qui a fondé l'atelier Bivouac à la fin de ses études avec certains de ses camarades.

Après avoir parlé de sa formation et de la création de l'atelier, Alexandre m'a expliqué le choix de travailler en résidence pour se rapprocher du terrain et des usagers.

Nous avons ensuite abordé le fonctionnement des commandes directes qui sont faites à l'atelier et même dans certains cas écrites avec l'aide de Bivouac.

Alexandre a tenu à appuyer le fait qu'ils n'étaient pas une agence de médiation, mais bien des paysagistes concepteurs, et que la participation n'était pas un outil politique ou événementiel, mais de conception et de formation.

L'atelier Bivouac crée des ponts entre les disciplines en s'adaptant aux acteurs locaux et en incluant les savoirs-faire d'artistes et d'association pour concevoir le projet.

Nous avons parlé de l'importance des élus dans la liberté des commandes qui leur sont faites.

Un point important de la démarche de l'atelier, est le suivi du projet qui commence réellement après sa mise en place. Nous avons notamment abordé l'évolution dans le temps du végétal et son entretien.

Alexandre m'a ensuite expliqué le fonctionnement financier des commandes, de la gestion des budgets et des rémunérations des prestataires.

Nous avons continué en abordant l'influence de l'échelle du projet sur la relation entre les acteurs.

Nous avons terminé avec la notion de la diversité des points de vue des acteurs, du besoin d'une structure garante de la cohésion d'un projet de bout en bout et de la continuité d'une vision de l'espace et de son aménagement, qui sera l'objet de la préfiguration de l'atelier Bivouac.

### Anne-Cécile Jacquot d'Omnibus

Mon second entretien s'est déroulé avec Anne-Cécile, co-fondatrice de l'agence de paysage Omnibus.

Après avoir abordé les formations des différents membres de l'agence, Anne-Cécile m'a expliqué les différentes missions que l'agence pouvait réaliser et la manière dont étaient conçues les commandes des communes.

Le point suivant était les différents rôles nécessaires au fonctionnement d'un chantier participatif, et les facteurs tels que la chance, le réseau, ou la confiance, qui rendent possible sa création.

Ici encore, nous avons parlé du suivi du projet et du passage de flambeau à l'équipe d'entretien, puis de l'importance du facteur de l'échelle pour la décision d'inclure ou non une démarche de participation.

Nous avons parlé des différents métiers (architectes, paysagistes, sociologues, ...), qui sont de nos jours requis dans des projets de maîtrise d'œuvre.

Anne-Cécile m'a ensuite expliqué sa démarche en termes de réunion d'information et de concertation et des attitudes des acteurs face à ces démarches.

Elle a enchaîné avec le déroulement pour amener petit à petit des missions participatives dans le cadre de plus grand marché.

Ensuite nous avons abordé les bénéfices de l'arrivée de regards extérieurs pour remettre en cause le projet et apporter de nouvelles réflexions.

Pour finir, nous avons parlé de l'importance de la maîtrise d'œuvre « classique » pour imaginer et porter le projet dans le long terme, mais aussi de la nécessité de savoir innover dans son travail, et de s'autoriser à tenter de nouvelles choses, dans des temporalités plus courtes. La collaboration est alors primordiale pour découvrir de nouvelles démarches et se former à leur mise en place.

## **Thierry Levallant de Wabi Sabi**

J'ai contacté Thierry Levallant, qui avait travaillé avec mon tuteur Vincent Bouvier et Benoît Scribe pour participer au concours « Réinventons les places parisiennes », afin d'obtenir le point de vue d'un acteur plus sensible à l'enjeu environnemental de l'évolution actuelle des projets, qu'à l'enjeu de la concertation.

Nous avons commencé par l'évolution de son travail, depuis des missions de génies écologique, jusqu'à l'étude urbaine. Thierry a alors abordé des questions de gestion écologique des espaces urbains et de la difficulté de traiter de ces sujets avec d'autres acteurs, notamment la maîtrise d'ouvrage. L'argument financier est alors très important, et le fait d'insister sur la durabilité avec une gestion minimum peut permettre de se faire entendre.

Est venu alors le sujet des places parisiennes et des réglementations qui imposent des démarches sur des projets, démarches qui ne seront alors pas mises correctement en place.

Thierry a ensuite parlé de son rôle en tant que consultant sur certains projets, lui permettant d'apporter son savoir-faire à des maîtrise d'œuvre moins engagées sur l'écologie.

L'importance des pièces écrites est venu ensuite, puis nous avons discuté de comment Thierry les utilise pour influencer le projet et lui imposer ses valeurs.

Nous avons fini l'entretien avec l'évolution de la vision sur l'écologie, et de l'implication de cette vision sur les commandes faites pour des projets d'espace public.

## **Benoît Scribe de Gautier-Conquet**

Après Thierry Levallant, j'ai donc interrogé Benoît Scribe, qui au sein de l'agence lyonnaise Gautier-Conquet, a travaillé sur la maîtrise d'œuvre 1 pour les places de Nation et d'Italie.

Il a commencé par me donner le contexte du concours « Réinventons les places parisiennes », puis m'a expliqué pourquoi un concours tel que celui-ci était un grand changement pour les grandes agences telles que Gautier-Conquet qui faisaient peu de participation au-delà de la concertation réglementaire. Il a ensuite poursuivi sur l'importance du juridique et des contrats pour des projets de grandes ampleurs, et m'a conseillé de creuser ce sujet pour bien saisir le fonctionnement des démarches expérimentales à plus petite échelle et la possibilité de retranscrire ces démarches pour de plus grands projets.

Benoît a abordé le fonctionnement interne du projet des places parisiennes et des relations entre les deux maîtrise d'œuvre.

Le point suivant était le questionnement des chantiers utilisant des matériaux recyclés dans le long terme et du budget de l'entretien des aménagements temporaires.

Une critique faite au projet des places parisiennes était la trop grande diversité de décideurs entre la maîtrise d'ouvrage et les deux maîtrise d'œuvre, compliquant la conception et la cohérence du projet. Les méthodes de Thierry Levallant ou d'Omnibus d'intégrer l'expérimentation et la pédagogie au sein même de leur travail lui semblait plus judicieux. Nous avons alors abordé la question de l'échelle du projet et de la taille de l'agence qui peuvent être un frein à cette démarche.

Pour finir nous avons parlé de la diversité des petits collectifs se créant partout en France, des nouveaux corps de métiers inclus dans des missions d'urbanisme et des envies réelles des usagers vis à vis de celles ressenties par ces nouveaux acteurs.

## **Hélène Touche de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse (AUAT)**

J'ai voulu interroger Hélène car je voulais le regard d'un acteur ne travaillant pas directement en phase de maîtrise d'œuvre. L'AUAT fait principalement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de l'observation, et de la recherche sur l'espace urbain toulousain.

Nous sommes tout d'abord revenu sur le parcours d'Hélène et ses missions au sein de l'AUAT. Puis nous avons abordé le fonctionnement général des agences d'urbanisme, et les différents secteurs de recherche de celle de Toulouse. Hélène m'a ensuite expliqué comment elle pouvait utiliser certaines de ces recherches pour appuyer certains propos auprès de la maîtrise d'ouvrage.

Est ensuite venue la question de la concertation réglementaire et de son impact sur l'échange avec les habitants, gêné par le cadre légal et l'obligation de concerter. Au contraire, la participation au sein de missions spécifiques permet plus de liberté dans la forme que peut prendre l'échange, et est toujours générée par une volonté de participer de la part des usagers et de la maîtrise d'ouvrage.

Nous avons ensuite parlé de la difficulté de concerter dans des quartiers difficiles, d'arriver à projeter les usagers dans le long terme, et de les impliquer dans un projet.

Pour terminer, nous avons évoqué la différence entre plans d'architectes et réalité, et la nécessité de savoir changer en fonction des acteurs et d'arriver à s'adapter et à se former à de nouvelles compétences.

## **Annexe II : Carnet de Contacts**

### **Robin des Villes**

Association d'éducation populaire pour un urbanisme participatif créée en 1997, ses objectifs sont la recherche, la formation, et la diffusion des réflexions sur la ville.

Paris, Lyon, Marseille

### **Omnibus**

Atelier de paysage créée en 2006, il inclut à ses travaux d'analyse du territoire des petits projets participatifs et artistiques.

Paris, Metz

### **AAA**

L'atelier d'architecture autogérée utilise des tactiques urbaines pour l'autogestion d'espaces urbains délaissés, avec et pour les usagers.

Paris

### **Bellastock**

Association d'architecture expérimentale créée en 2006, elle travaille sur des constructions alternatives, propose des formations à son Actlab, et organise un festival de ville éphémère.

Paris

### **Coloco**

Atelier de paysage qui inclut des acteurs à différentes échelles de projet, autour de travaux de réflexion et d'aménagement des paysages contemporains.

Paris

### **Didattica**

Collectif d'architecture et d'éducation créée en 2001 au sein de l'École Nationale d'Architecture, ayant pour but d'enseigner la pédagogie du projet.

Paris

### **Y A + K**

Agence d'urbanisme, d'architecture, et de design, qui réalise des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, mais aussi des interventions artistiques, de la scénographie, et de la recherche.

Paris

### **Cabanon vertical**

Collectif pluridisciplinaire d'auto-construction de l'espace urbain, au travers des aménagements artistiques, atypiques, et participatifs.

Marseille

### **Collectif Etc**

Collectif d'architectes créée en 2009 pour expérimenter l'espace urbain par des aménagements, des ateliers d'apprentissage, et une maison d'édition depuis 2014.

Marseille

### **Yes We Camp**

Collectif fondé en 2012 réalisant des projets temporaires afin d'expérimenter des processus, de s'adapter rapidement, et de construire collectivement des espaces de mixité.

Marseille

### **BazarUrbain**

Collectif pluridisciplinaire analysant et aménageant l'espace urbain en impliquant au maximum tous les acteurs.

Grenoble

### **SILO**

Agence d'architecture et de démarches participatives interrogeant la place de l'architecte et des usagers dans la conception du territoire.

Grenoble

### **Béô Design**

Agence de design, de co-conception avec les usagers, et d'éco-conception, proposant la création de produits ou d'espaces pour le privé ou le public, ainsi qu'un catalogue d'objets et de mobilier.

Lyon

### **Wabi Sabi**

Bureau d'étude paysage créée en 2007, spécialisé en environnement, réalisant des missions de conseil, d'études, et de gestion, en intégrant une valeur écologique.

Lyon

### **Pôle Éco Design**

Agence de design responsable et d'éco-conception, concevant espace et mobilier et incluant usagers et responsabilité environnementale.

Aix-en-Provence

### **Hamosphère**

Association créée en 2012, travaille sur la réversibilité du projet, portée par une gouvernance partagée et des financements coopératifs et solidaires.

La Boissière sur Evre

### **Deux Degrés**

Agence de médiation et maison d'édition travaillant sur l'urbanisme et le territoire de façon décalée depuis 2010.

Bordeaux

### **les Saprophytes**

Collectif hybride créée en 2007, développant une réflexion des territoires habités par des missions d'agence, d'atelier de construction, et d'éducation populaire.

Lille

## **Polau**

Le pôle de l'art et de l'urbanisme fait le lien entre artistes, maîtrise d'ouvrage, et maîtrise d'œuvre, en créant un réseau d'acteurs et de projets d'expérimentations.

Tours

## **l'Atelier Bivouac**

Collectif de paysage entretenant une réflexion d'expérimentation de l'espace public par la recherche et l'immersion sur le terrain.

Ardèche, Bretagne



Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

Spécialité : **Paysage**

Spécialisation / option : **Paysage : Opérationnalité et Projet**

Enseignant référent : **Vincent Bouvier**

Auteur(s) : **Arthur Lavarenne**

Date de naissance\* : 24/01/1994

Nb pages : 28                      Annexe(s) : 0

Année de soutenance : **2018**

Organisme d'accueil : **Dessein de Ville**

Adresse : 51 rue Bayard  
31000 TOULOUSE

Maître de stage : **Arthur Duhamel**

Titre français : **Quelle méthodologie pour expérimenter lors de projets sur l'espace public ?**

Titre anglais : **Which methodology to experiment during project on public space ?**

Résumé (1600 caractères maximum) :

L'espace public a évolué au cours de l'histoire via des changements, brusques ou graduels, qui l'ont amené à la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, et à la perception que nous en avons. Face aux problématiques actuelles, une adaptation de sa réflexion et de sa conception est inévitable. Des démarches d'expérimentations sont alors nécessaires pour essayer de comprendre ces changements, et elles doivent s'inscrire dans des approches innovantes, développant une réflexion, un réseau, et une diffusion de ceux-ci, afin d'améliorer l'imagination de méthodes pour répondre à ces enjeux. Ce mémoire cherche à situer ces expérimentations au sein du projet qui aménage l'espace public, et à illustrer quelques démarches innovantes, afin de fournir une meilleure compréhension aux acteurs intéressés.

Abstract (1600 caractères maximum) :

Public space has evolved during History, by abrupt or gradual changes, that brought it to its present shape, and to the perception that we have of it. With the current challenges, an adaptation of its reflection and its conception is inevitable. Experimental approaches are then necessary to try to understand those changes, and they have to take place within innovative approaches, developing a , a network, and diffusing them in order to improve the design of methods capable to meet those challenges. This work is trying to place those experimentation in the project shaping public space, and to illustrate a few innovative approaches, in order to help the stakeholder interested in understanding this process.

Mots-clés : Espace public, innovation, expérimentation, urbanisme, paysage

Key Words: Public space, innovation, experimentation, urbanism, landscape architecture

\* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires